

SYSTÈMES PROTASE-APODOSE HYPOTHÉTIQUES :  
« PARATAXE » ET MARQUES SEGMENTALES  
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ASSOCIÉES AUX  
SYSTÈMES HYPOTHÉTIQUES.  
DU BON USAGE DES LANGUES ISOLANTES EN SYNTAXE<sup>1</sup>

à Robert Martin

RÉSUMÉ. — *Comme les complétives (Lemaréchal 2014) et les relatives, les conditionnelles et les systèmes protase-apodose en général peuvent très bien se passer de marques segmentales ; les marques non segmentales, séquentielles, intégratives et catégorielles, suffisent. Les marques segmentales susceptibles d'être associées aux systèmes protase-apodose, aux conditionnelles, mais aussi à l'interrogation indirecte totale (lat. sī et fr. si, grec ei, anglais if), ne renvoient aux relations complexes qu'elles marquent qu'à travers une de leurs facettes, par synecdoque pourrait-on dire (Lemaréchal 1998). L'opacité plus ou moins complète, en synchronie, de marques comme si est précisément ce qui leur permet de jouer des rôles divers, en s'opposant à d'autres marques comme quand, d'une part, ou comme au cas où ou dans l'hypothèse que, d'autre part, selon un fonctionnement de type*

1. Je tiens à remercier, en tout premier lieu, Mmes MENG Zewen et XIAO Lin, qui ont relu les exemples chinois et qui m'ont donné accès à des éléments de la bibliographie écrite en chinois ; je remercie Mmes Camille DENIZOT et Audrey MATHYS pour leurs exposés à mon séminaire de l'École Pratique des Hautes Etudes ; je remercie aussi tous les autres auditeurs de ce séminaire où ont été élaborées, au cours de l'année universitaire 2014-2015, les analyses présentées dans le présent article ainsi que dans les cinq notules publiées dans ce même volume. Sans la richesse des échanges et l'atmosphère chaleureuse qui caractérisent ces rencontres du jeudi après-midi en salle G. Paris, rien n'aurait pu être mené à bien. Les questions abordées ici ont donné lieu à une bibliographie considérable — qui produit souvent la fâcheuse impression d'un fatras de tests, exemples et contre-exemples, de multiplier termes et notions plus ou moins redondants, sans que se dégage d'idée directrice unificatrice — ; cette bibliographie a été examinée en détail par G. Corminboeuf dans son ouvrage sur *L'expression de l'hypothèse en français. Entre parataxe et hypotaxe*, 2009, auquel nous renvoyons.

Toute ma reconnaissance va à tous ceux qui ont bien voulu relire tout ou partie de cet article et des cinq notules qui l'accompagnent, pour leurs remarques et critiques dont j'espère qu'ils me pardonneront si je n'ai pas tiré tout le parti que j'aurais pu : J.-P. Chambon, C. Denizot, E. Dupraz, Cl. Le Feuvre, A. Henri, A. Mathys, C. Secretan. Merci aussi à J. François et D. Henkel pour leur traduction du résumé.

*parfaitement saussurien. Cela ne les empêche pas, par ailleurs, de garder, éventuellement sur des millénaires, certains sèmes constitutifs : c'est le cas de \*se-i (> lat. sī) et \*se-i + \*-ke (> lat. sīc) qui conservent, du sème d'ipséité-identité attaché à la particule PIE \*se, l'aptitude à marquer la mise en opposition d'univers de croyance et de discours (R. Martin), différents voire contradictoires, nécessaire à l'expression de toute hypothèse comme de toute interrogation totale (si P ou non), ou à fournir des adverbes de manière (« ainsi, comme ça ») qui, eux aussi, reposent sur la comparaison entre univers de croyance différents.*

Cet article s'inscrit dans la suite de celui sur la complémentation paru dans le *Bulletin* précédent<sup>2</sup>, non pas tant qu'il s'agisse d'esquisser par là une étude globale de la subordination, mais parce qu'un certain nombre de concepts déjà à l'œuvre pour la complémentation se révèlent aussi opérants pour ce nouvel objet d'étude :

- l'importance primordiale des marques non segmentales,
- la nécessité de tendre vers une atomisation des signifiés (valeurs) dans une perspective saussurienne radicale,
- le recours à des représentations abstraites de ces signifiés à l'aide de fonctions prédicatives mettant en relation des entités relevant de différents ordres de calcul.

## 1. Introduction

### a) *Marques segmentales et non segmentales*

Un exemple comme :

français :

*Paul vient, je ne viens pas*

au sens de « si Paul vient, je ne viens pas », montre clairement que les systèmes protase-apodose n'ont nullement besoin des marques segmentales<sup>3</sup> pour fonctionner et être interprétés. Il ne s'agit pas de deux

2. « Typologie de la complémentation : la linguistique de la diversité des langues prise entre ethnocentrisme et abstraction », *BSLP* CIX/1, p. 1-87.

3. Que nous définirons comme ayant un signifiant constitué d'un phonème ou d'une suite de phonèmes (éventuellement, tonème(s)), et non par l'ordre des constituants (marques séquentielles), ou par l'appartenance des constituants à des catégories porteuses de contraintes de distribution et de sélection (marques catégorielles), etc. Sur l'idée de marques de différents types « superposées », voir Lemaréchal 1983.

énoncés successifs, mais d'un seul énoncé<sup>4</sup> : donc l'intégration de P<sub>1</sub> et de P<sub>2</sub> dans un constituant qui les regroupe, c'est-à-dire dans un constituant de niveau de constituance supérieur, est assurée (marque intégrative). Par ailleurs, P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub> ne sont pas sur le même plan : P<sub>1</sub> est, non moins clairement, ce qui conditionne, occasionne, etc., P<sub>2</sub><sup>5</sup> ; il n'est donc pas indifférent que P<sub>1</sub> précède P<sub>2</sub> ; P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub> ne peuvent être intervertis (marque séquentielle). Il est bien connu que l'intonation joue un rôle essentiel : pour s'en tenir à une description classique (Delattre, Rossi, Hagège), P<sub>1</sub> est proféré, dans ces exemples, avec une intonation suspensive, et P<sub>2</sub> avec une intonation conclusive, ce qui correspond à une structure thème-rhème, et s'oppose à l'intonation d'un énoncé comme :

*Marie rev(i)nt sur ses pas, elle avait oublié de fermer la porte à clé*

où P<sub>2</sub> est marquée plus ou moins comme une parenthèse, un « afterthought » ou un post-rhème<sup>6</sup>, etc. ; dans ce dernier énoncé, la séquence est anti-iconique — d'où, en français, l'emploi d'un temps composé comme « temps relatif » (relevant du parfait) ; un lien s'établit ainsi entre intonation parenthétique et rétropection.

Les systèmes protase-apodose peuvent donc très bien n'être marqués que par des marques non segmentales ; il est absurde de considérer que de tels énoncés sont « sans marque » : comme d'habitude « sans marque » est un abus, catastrophique du point de vue théorique, pour « sans marque segmentale ». En même temps, on voit ce qu'ajoutent, à titre de spécification, des marques segmentales comme *si, quand, (à) chaque fois que* :

*si Paul vient, je ne viens pas*  
*quand Paul vient, je ne viens pas*  
*chaque fois que Paul vient, je ne viens pas*

Dans ce cas, ces marques segmentales sont facultatives, ce qui ne veut pas dire qu'elles le soient dans tous les cas, pour certaines valeurs particulières par exemple<sup>7</sup>. Par ailleurs, on constate qu'au moins pour

4. Cf. Lemaréchal 2014, p. 40-41. Les distinguos entre subordination, parataxe, hypotaxe, etc., ne nous paraissent pas pouvoir suffire à éclairer la question (cf. Corminboeuf, p. 116 sqq.) : on veut beaucoup trop faire parler des termes qui ne sont que des étiquettes.

5. Cf. *Langages* 174.

6. Détachements à gauche et à droite, thèmes antéposé vs postposé, etc., n'ont, en fait, rien de commun, et nécessitent un traitement distinct : thème vs afterthought, ou thème vs postrhème, etc. Cf. M.-A. Morel et L. Danon-Boileau 1998 ; Charolles 2003.

7. On verra que l'absence de marque segmentale laisse, pour ainsi dire, à nu la relation P<sub>1</sub> → P<sub>2</sub>, le noyau dur commun à tout système protase-apodose consistant, en

ces exemples et les valeurs qu'ils illustrent, les marques non segmentales restent les mêmes, même en présence de marques segmentales. On doit rappeler ici le principe énoncé dans notre article sur la complémentation<sup>8</sup> — principe qui nous a guidé dès nos premiers travaux<sup>9</sup> — :

« quand, pour un phénomène donné, on est confronté à des langues ou des structures présentant une marque, ou tout autre élément particulier, et des langues ou des structures qui ne présentent pas cet élément » (dans le cas qui nous occupe ici, des langues ou des structures à marque segmentale de protase de type SI et des langues ou des structures sans marque segmentale de protase de type SI), « on doit partir des langues ou « structures sans » pour expliquer les langues ou « structures avec », c'est-à-dire expliquer d'abord ce qui fait que la « structure sans » fonctionne en l'absence même de l'élément considéré, et, ensuite seulement, ce qu'ajoute cet élément là où il est présent, et non pas suivre le chemin inverse, le chemin le plus souvent suivi par les linguistes, qui tend à expliquer les « structures sans » à partir des « structures avec ». »

b) *Systèmes protase-apodose : fonctions prédicatives et entités*

Les marques segmentales susceptibles d'être associées aux systèmes protase-apodose<sup>10</sup> sont très diverses : particules de protase et particules d'apodose, subordonnants, coordonnants, adverbes divers, etc. Dans la mesure où ces marques segmentales contribuent à indiquer, ou à spécifier, la relation entre protase et apodose, on doit les considérer comme porteuses de fonctions prédicatives<sup>11</sup> :

fin de compte, à présenter ce qui n'est que condition, voire hypothèse, comme une pure et simple relation d'implication. D'un point de vue stylistique, cela explique que, dans une langue comme le français, l'absence de marque segmentale confère souvent au système protase-apodose un caractère de brutalité, ou d'automaticité (cf. parag. 7f).

8. Cf. Lemaréchal 2014, p. 40-41.

9. Cf. Lemaréchal 1983.

10. Sur l'expression « marques segmentales susceptibles d'être associées à (tel ou tel phénomène pouvant ne rester marqué que par des marques non segmentales) », cf. Lemaréchal 2014, p. 42.

11. Rappelons qu'on aboutit à ces formules en  $f(x, \dots)$  par un processus d'abstraction en deux étapes (cf. Blanché 1968, Lemaréchal 1995) : la première consiste à remplacer des individus par des variables individuelles : fr. *Marie court* correspond du point de vue sémantique à un « courir »(Marie), *Pierre court* à un « courir »(Pierre) ; « courir »(Marie), « courir »(Pierre), « courir »(Médor), « courir »(« le bruit »), ne sont que des cas particuliers de « courir »(x) : Marie, Pierre, etc., sont des individus qui instancient la variable individuelle. De même, à côté de « courir »(x), on peut avoir « marcher »(x), « chanter »(x), mais aussi, pour un  $x$  est *boulangier*, un « boulangier »(x), pour  $x$  est *blond*, un « blond »(x), cela ne change rien du point de vue du nombre de variables individuelles par rapport à « courir »(x), ce qui les distingue, au contraire, d'un « tuer »(x,y) ou d'un « donner »(x,y,z). Dans une seconde étape, on substituera à « marcher »(x), « chanter »(x), « boulangier »(x), un  $f(x)$  où  $f$  représente une variable

Relation ( $P_1, P_2$ )

fonction prédicative qu'il faut prendre au sérieux, ce qui invite, entre autres, à en chercher et à en identifier les arguments, à savoir soit  $P_1$  et  $P_2$  elles-mêmes, soit des éléments anaphoriques-cataphoriques les représentant. En fait, on peut en dire autant même dans le cas des systèmes protase-apodose sans marque segmentale : il y a bien une :

Relation ( $P_1, P_2$ )

qui s'établit entre  $P_1$  et  $P_2$ , la seule différence est qu'elle n'est marquée que par des marques non segmentales.

Dans le cas qui nous occupe,  $P_1$  et  $P_2$ , en tant qu'instanciant des places d'arguments, sont à considérer comme désignant des entités, en l'occurrence, des entités d'ordre supérieur à un. Rappelons ici le texte de Lyons (1977, p. 442-445) :

“Physical objects are what we will call first-order entities (...) First-order entities are such that they may be referred to, and properties may be ascribed to them, within the framework of what logicians refer to as first-order languages (e.g., the lower predicate-calculus) (...) By second-order entities we shall mean events, processes, states-of-affairs, etc., which are located in time and which, in English, are said to occur or take place, rather than to exist ; and by third-order entities we shall mean such abstract entities as propositions, which are outside space and time (...) Whereas second-order entities are observable and, unless they are instantaneous events, have a temporal duration, third-order entities are unobservable and cannot be said to occur or to be located either in space or in time. Third-order entities are such that ‘true’ rather than ‘real’, is more naturally predicated

dite conceptuelle, dont « courir », « marcher » ne sont que des instanciations, et dont les variables individuelles,  $x$ ,  $y$ ,  $z$ , etc., sont les arguments en tant qu'elles en saturent les places d'argument ; à « tuer »( $x,y$ ), « manger »( $x,y$ ), etc., on substituera un  $f(x,y)$  ; de la même façon, à « donner »( $x,y,z$ ), « envoyer »( $x,y,z$ ), « dire »( $x,y,z$ ), un  $f(x,y,z)$ . Un des avantages de cette façon de procéder, ne serait-ce que du point de vue de la grammaire, est de montrer que les actants en tant qu'instanciant des places d'argument sont internes au prédicat qui les régissent. Autre avantage, ici encore du simple point de vue de la grammaire : ces notions de « variable », d'« argument » et de « place d'argument » peuvent être étendues à des objets dont on pourrait difficilement dire qu'ils sont des « actants », ainsi des arguments d'un prédicat comme « intelligent »( $x$ ) présent dans un énoncé comme : *intelligemment, Pierre n'a pas répondu à toutes les questions*, où on a à la fois un « intelligent » (« Pierre n'a pas répondu à toutes les questions ») et un « intelligent » (Pierre), comme c'est toujours le cas des « adverbes de proposition orientés vers le sujet » du type d'*intelligemment* ; voir Lemaréchal 2014, p. 9-10.

Il ne faut voir, dans notre recours à ces diverses notions ainsi qu'à des symbolisations du type de  $f(x)$ , aucune hypothèse sur le fonctionnement de l'esprit et la cognition, ni même sur une sémantique formelle séparée du linguistique, mais uniquement la volonté de décrire avec clarté et rigueur le signifié de signes saussuriens.

of them ; they can be asserted or denied, remembered or forgotten ; they can be reasons, but not causes ; and so on. In short they are entities of the kind that may function as the objects of such so-called propositional attitudes as belief, expectation and judgement”

texte que nous pensons nécessaire de reformuler en des termes plus précis (je dirais « plus bouclés »), comme nous l’avons proposé<sup>12</sup> :

« les entités du premier ordre sont des objets concrets qui peuvent être définis comme des portions d’espace, elles-mêmes repérables dans l’espace ; on peut dire des entités du premier ordre qu’elles existent. Les entités du second ordre sont des portions de temps — des événements donc — repérables dans le temps ; on peut dire de ces entités du second ordre qu’elles ont lieu. Les entités du troisième ordre sont des propositions repérées comme appartenant à un monde possible, réel ou contrefactuel, etc. ; on peut dire de ces entités qu’elles sont vraies ou fausses, bien ou mal, etc., tous des prédicats exprimant une évaluation propositionnelle. Un même nom peut jouer dans plusieurs ordres par une sorte de métonymie : dans « l’autobus a un pneu crevé », « autobus » sert à désigner une entité du premier ordre tandis que, dans « l’autobus est à 5 heures », « autobus » sert à désigner par métonymie un événement, c’est-à-dire une entité du second ordre — c’est la nature du prédicat (de repérage temporel) qui contraint l’interprétation ».

On peut même ajouter que, dans « je préfère l’autobus au métro », « autobus » et « métro » désignent par métonymie des entités du troisième ordre. C’est le prédicat dont elles sont un argument qui introduit cette contrainte de réinterprétation : « avoir des pneus » vs « être à telle heure » vs « préférer ».

S’inspirant de Lyons, Dik analyse tout énoncé en niveaux (Dik 1989, p. 54-60) : celui de la prédication nucléaire mettant en relation ou attribuant des propriétés à des entités du premier ordre, celui de la prédication étendue décrivant un état de choses et celui de l’évaluation propositionnelle décrivant un fait possible (niveau de la modalité). Dik y ajoute un niveau supplémentaire, celui de l’énonciation décrivant un acte de parole, assimilé à un quatrième ordre d’entités :

(En°	(Prop°	(Préd° étendue	(f(x,...))))
(en bref	(à mon avis	(hier	(dire(Paul,bêtise,Pierre))))
<i>En bref,</i>	<i>à mon avis,</i>	<i>hier,</i>	<i>Paul a dit une bêtise à Pierre</i>
Acte de parole	Evaluation propos <sup>elle</sup>	Repérage temporel	Procès avec ses actants

12. Cf. Lemaréchal 2014, p. 25-27.

On peut envisager cette catégorisation en entités d'ordres différents en termes de classes d'objets<sup>13</sup>, c'est-à-dire de classes d'entités, en l'occurrence d'ordre deux vs trois en tant que désignant des événements vs des contenus propositionnels susceptibles d'évaluation en terme de REALIS, IRREALIS, etc., mais aussi en termes de classes d'objets plus spécifiques quand interviennent des noms lexicaux fonctionnant comme des noms-supports<sup>14</sup>, comme *moment*, *cas*, *éventualité*, *hypothèse*, etc., dans des périphrases comme *au moment où*, *au cas où*, *dans l'éventualité que*, *dans l'hypothèse que*, etc., noms qui, en tant que noms communs, sont à interpréter comme des prédicats d'inclusion<sup>15</sup>, à une classe d'objets, en l'occurrence, à la classe des « moments », à la classe des « cas », des « éventualités » ou des « hypothèses » possibles.

Bien plus, des locutions du type de *à supposer que*, voire *supposons que*, et même *disons que*, suggèrent que le détail est plus complexe ; la présence dans de telles marques d'un verbe de « dire », voire d'une marque de personne (en l'occurrence, 1<sup>pl</sup> inclusive) ou d'une marque de type d'énoncé (injonctif), suggère que les analyses en termes de pragmatique<sup>16</sup>, de polyphonie<sup>17</sup>, peuvent avoir leur reflet dans la forme même de la marque segmentale.

c) *Les marques susceptibles d'être associées aux systèmes protase-apodose : cas, topique et performatif*

Les plus grammaticalisées des marques segmentales susceptibles d'être associées aux systèmes protase-apodose sont le plus souvent tout à fait

13. Au sens où ce terme est employé dans la théorie Lexique-grammaire telle qu'elle a été mise en oeuvre dans les travaux du LADL (CNRS) à la suite de M. Gross ; voir, par exemple, *Langage* 131.

14. Toujours dans la ligne des travaux du LADL, cf., par exemple, *Langage* 121.

15. Les noms communs sont des prédicats, en l'occurrence des prédicats d'inclusion à une classe prédéfinie d'entités. Sur la nécessité absolue de bien distinguer entre « substantifs » désignant une classe d'entités particulière et noms communs à considérer comme un type particulier de prédicats, à savoir des prédicats d'inclusion, voir Lemaréchal 2014, p. 8-9.

16. Cf. Corminboeuf 2009 et Denizot 2010.

17. Cf. Ducrot (1972, 1979, etc.) et Anscombre & Ducrot 1983, mais aussi Fauconnier et ses « espaces mentaux » (Fauconnier 1984) ou R. Martin et ses univers de croyance, que nous utiliserons (Martin 1983 et 1987). Nous préférons les notions d'univers de croyance et de discours dans la mesure où elles se tiennent à l'écart de toute hypothèse cognitive sur le fonctionnement de l'esprit, comme « espaces mentaux », aussi bien que de tout recours métaphorique aux situations effectives de dialogue, comme l'implique l'idée même de « polyphonie », ce qui ne peut être que source d'à-peu-près.

opaques<sup>18</sup> : *si, quand* (protase) ou bien *donc, alors* (apodose). On s'est obsédé sur l'opacité de ces marques pour en faire des parangons de grammaire. Or, si des marques comme lat. ou fr. *si*, angl. *if*, sont opaques, elles ne sont nullement « vides », ne serait-ce que dans la mesure 1) où elles s'opposent à d'autres (à *quand*, aussi bien qu'à *dans l'hypothèse que* ou à *supposer que*) et que les différences entre ces marques ne peuvent guère être décrites qu'en termes de valeur (signifié), et 2) où, inversement, *si* (ou angl. *if*) n'est pas seulement une marque de subordonnée hypothétique, en position de protase antéposée ou en position de circonstant postposé, mais marque aussi — ce qui est attesté dans de nombreuses langues appartenant aux types les plus divers — les subordonnées (complétives<sup>19</sup>) interrogatives indirectes.

Si, comme nous venons de le voir, des marques comme *si* sont opaques — et pour certaines d'entre elles, aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps — d'autres ne le sont pas, ou beaucoup moins, comme : à *supposer que* P<sub>1</sub>, *dans l'hypothèse que* P<sub>1</sub>, etc. ; d'autres apparaissent beaucoup moins grammaticalisées, comme : *supposons que* P<sub>1</sub>, *disons que* P<sub>1</sub>, pour la protase<sup>20</sup>, ou : *il s'ensuit/il s'ensuivra que* P<sub>2</sub> pour l'apodose.

Une locution comme *dans l'hypothèse que* P met en jeu un certain nombre de marques que l'on s'attend à trouver dans une construction subordonnée de type circonstanciel, chacune de ces marques ou un ensemble d'entre elles pouvant apparaître selon les langues ou selon les différentes constructions attestées dans une même langue : *dans*

18. La notion d'opacité est à manier avec la plus grande circonspection. S'il s'agit d'opacité vs transparence pour le locuteur, c'est le plus souvent un leurre : toute activité de production d'énoncés est largement automatique et même des expressions qui sont encore transparentes et compositionnelles peuvent être employées mécaniquement, c'est-à-dire de façon opaque ; enfin, ce qui peut être transparent et compositionnel pour tel locuteur peut ne pas l'être pour d'autres ; il faut partir de l'idée que les locuteurs ne savent pas ce qu'ils font : cela apparaît très clairement pour peu que l'on étudie une langue dans laquelle le locuteur-informateur n'a pas été scolarisé, et encore davantage s'il n'a pas été scolarisé du tout. Ce qui doit nous intéresser, c'est l'opacité vs transparence pour le linguiste, c'est-à-dire telles qu'elles ressortent des procédures heuristiques de segmentation et du degré de compositionnalité que ces procédures permettent d'atteindre en synchronie, ou, si l'on envisage la diachronie, que l'on peut atteindre dans une synchronie antérieure, attestée ou reconstruite.

19. C'est-à-dire occupant une place d'argument du prédicat principal, dans le cas présent, d'un prédicat comportant un sème du type « ignorer, ne pas savoir », et non pas seulement d'un verbe interrogandi (cf. Bodelot 1987 et Lemaréchal 2014 p. 69 sqq.) ; R. Martin signale même, à juste titre, la possibilité d'énoncés comme *je sais si Paul est venu* (s. e., *mais je ne te le dirai pas*). Cf. aussi Culioli 1986 repris dans Culioli 1991, p. 132-134.

20. Cf. une liste dans de Vogüé 2001, p. 9 reprise dans Corminboeuf 2009, p. 19.

est une adposition, donc une marque de type casuel (inessif)<sup>21</sup> ; l'article est une marque de substantivation ; *hypothèse* est un nom et, par conséquent, nominalise *que* P, en incluant P dans les « hypothèses » (et non dans les « faits », etc.). En reprenant le modèle d'analyse et de notation utilisées pour les complétives du type (*veiller*) à *celui qui fait que* P<sup>22</sup>, on peut représenter, à condition de ne pas oublier qu'il s'agit ici de circonstancielles et non de complétives, ces marques et les opérations qu'elles mettent en jeu de la façon suivante :

Cas (Subst° (Nom° (que (P enchâssé))))  
 dans (l' (hypothèse (que (P ))))

On retrouve le problème de la valeur de *que* P<sup>23</sup> : dans le cas d'expressions comme *le fait que* P (complétive) et (*dans*) *l'hypothèse que* P (hypothétique), *que* P fonctionne comme modifieur d'un nom-support, mais on sait, par ailleurs, que, le plus souvent, *que* P suffit à constituer une complétive, et, plus marginalement, dans des exemples comme *que Pierre réussisse son examen, et nous serons contents*, à constituer une protase hypothétique. Cela pose le problème de la nature de *que* P et du rôle exact de *que* dans la subordination. Plusieurs hypothèses, nous l'avons dit<sup>24</sup>, sont envisageables : on peut considérer que les *que* P sans support fonctionnent comme des « modifieurs sans tête » du type *manger chinois* où *chinois* est un modifieur du y non instancié de *manger(x,y)*<sup>25</sup>, ou bien on fait, dans tous les cas, de *que* P certes un substantif — en tant que pouvant désigner, sans autre marque, l'entité d'ordre supérieur à un *que* constitue une P enchâssée instanciant une place d'argument —, mais un substantif non référentiel, dans une situation comparable à *qui dort* ou *qui vous voulez* dans *qui dort dîne* ou *adressez-vous à qui vous voulez*, etc., à ceci près que l'ordre de l'entité est différent s'agissant de relatives et de complétives<sup>26</sup> ; on fait alors des *que* P qui modifient un support comme *fait* ou *hypothèse*, un cas d'apposition substantivale du type de *mon voisin, celui que tu as rencontré hier* ou *mon voisin, un professeur*<sup>27</sup>. On optera de manière

21. On doit considérer les adpositions comme un sous-type de marques casuelles qui se distingue de celui des marques de cas proprement dites uniquement par leur degré d'intégration (clitique vs affixe).

22. Cf. Lemaréchal 2014, p. 43-50.

23. Cf. Lemaréchal 2014, p. 52-54.

24. Ibidem.

25. Non pas « manger un chinois », mais « manger (du manger) chinois ».

26. Cf. dans Lemaréchal 2014, p. 43 sqq.

27. Analyser les *que* P en termes de (non-)référentialité a l'avantage, par rapport à des analyses en termes de « suspension de la valeur de vérité de P » (Culioli, R. Martin), de bien distinguer ce qui relève du mode attaché à des contenus propositionnels et ce qui relève du type (classe) d'entités : ici, on se place au niveau de la désignation de l'entité et non

générale pour cette deuxième solution, ne serait-ce que pour rester fidèle au principe selon lequel il faut commencer par expliquer les « structures sans ».

Du point de vue du marquage casuel, il n'est pas certain que l'opposition entre le *dans* de *dans l'hypothèse que P*, *dans l'éventualité que P* et le *à* de *à Ø/la/cette condition que P*, vu le figement des expressions, aient leur valeur propre d'« inessif » et d'« adessif » ; ce qui compte ici est l'opération d'adverbialisation (translation) qu'ils assurent sur le substantif qui les suit, substantif résultant lui-même d'une opération de substantivation du nom + *que P*. Dans le cas de *si P*, *si* assure la même adverbialisation mais directement sur *P*.

*A supposer que P* présente le même marquage casuel au moyen de *à*, qui adverbialise directement l'infinitif comme il est normal pour cette forme non finie du verbe en français<sup>28</sup>. D'autres types de marquages casuels sont possibles du fait que *supposer* est un verbe, comme : (*étant*) *supposé que P*, où *que P* est sujet d'une construction participiale dite absolue<sup>29</sup>, ou bien comme (*en*) *supposant que P*<sup>30</sup> avec une forme en elle-même adverbiale du verbe (gérondif). Moyennant cette différence entre nom et verbe, le marquage casuel est du même type que celui assuré par le *à* de *à Ø/la/cette condition que P* ou par le *dans* de *dans l'hypothèse/ éventualité que P*.

Il en va tout autrement avec *supposons que P*, *admettons que P*, *disons que P*, ou *suppose(z) que P*, *imagine(z) que P* :

*supposons, suppose(z) que Paul réussisse, tout le monde sera content*  
*disons que Paul réussisse,*  
*admettons que Paul réussisse,*  
*imagine que Paul réussisse,*

L'intervention d'une 2ème pers. avec *suppose(z)*, *imagine(z) que P*, et d'une 1pl, à valeur inclusive, avec *supposons*, *disons que P*, etc., ainsi que le type d'énoncé, injonctif ou exhortatif, à considérer comme un sous-type particulier d'énoncé injonctif<sup>31</sup>, indique un acte

à celui du mode qui affecte la proposition qui y est enchâssée, et qui est porté, dans une langue indoeuropéenne comme le français, par le verbe de cette proposition.

28. Etymologiquement, *si* lui-même (< \**se-i*) contient la marque de locatif \**-i* (cf. parag. 4a)

29. Sur les « ablatif absolu » et autres cas de « participes dominants », voir Lemaréchal à paraître a et 2014, p. 68.

30. On trouve *supposant que P* chez Vauban (*Oisivetés*) par exemple.

31. L'injonction proprement dite implique seulement une 2ème pers. A la 3ème, il s'agit d'injonction indirecte transmise par l'interlocuteur à l'exécutant visé. Quant à la 1pl, toujours inclusive, de l'exhortation, elle ne fait qu'adjoindre l'énonciateur à une 2ème pers.

de parole performatif impliquant négociation entre énonciateur et coénonciateur.

Quant au verbe *supposer*, ici, mais tout autant dans les autres locutions conjonctives énumérées ci-dessus, il consiste à poser un univers de croyance<sup>32</sup>, fictif, qui a pour une de ses caractéristiques essentielles que le problème de la réalité de l'hypothèse (mode) n'est plus en jeu<sup>33</sup>, de la même façon que, une fois posé un univers où il y a des licornes, celles-ci peuvent être décrites en train de brouter, de hennir, etc.<sup>34</sup>, exactement comme si on était dans un monde possible non contrefactuel.

Y a-t-il tout cela caché, condensé, dans *si P<sub>1</sub>, (alors) P<sub>2</sub>* ? A défaut de la compositionnalité et transparence plus ou moins totale de *dans l'hypothèse/éventualité/...* ou à *Ø/la/cette condition que* ou de *à supposer, (étant) supposé, en supposant que* ou de *supposons que, si* porterait un paquet de sèmes, dont chacun peut être diversement associé au signifiant selon les langues et les structures.

Quoi qu'il en soit, soulignons dès à présent qu'un *< si P<sub>1</sub>, P<sub>2</sub> >*, tout autant qu'un *< dans l'hypothèse/éventualité/... >* ou qu'un *< à Ø/la/cette condition que P<sub>1</sub>, P<sub>2</sub> >*, suppose en amont, bien que non exprimé, un acte de parole performatif, avec négociation ou non, consistant à poser un univers fictif : on rejoint les analyses des constructions hypothétiques en termes de polyphonie<sup>35</sup>.

## 2. Chinois : des verbes-subordonnants<sup>36</sup>

### a) *Marques segmentales et non segmentales*

En mandarin contemporain, les systèmes protase-apodose sont très souvent dénués de marques segmentales, et, des deux types de marques que constituent les marques de protase et celles d'apodose, ce sont ces

32. Nous empruntons cette notion à R. Martin (1983, p. 36-53). Nous préférons toutefois, puisqu'il s'agit d'univers construit dans le discours, au terme d'« univers de croyance » celui d'« univers de discours », au sens de Givón (cf. ici, note 34) et non au sens de R. Martin lui-même, qui semble en limiter l'usage aux expressions cadratives et thématiques. Cf. Martin, *Pour une logique du sens*, 1983, p. 36-43, et *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*, 1987, chap. I à IV.

33. Sur la nécessité de distinguer univers de croyance et mondes possibles, voir R. Martin 1983, p. 36 sqq. et 1987, chap. III. Nous ne voyons pas, en revanche, l'avantage qu'il peut y avoir à traduire dans des schémas d'inspiration guillaumienne un modèle d'analyse qui, quel que puisse être l'intérêt, qui est grand, des intuitions de Guillaume, ne pouvait, à cette date, que lui être inaccessible.

34. Cf. Givón 1973, 1984, p. 388-389.

35. Voir note 17. Nous traiterons ces questions en termes d'univers de croyance dans la ligne de R. Martin 1983.

36. Ce développement s'inscrit dans le sillage de M.-Cl. Paris 1999.

dernières, en particulier *jiù* « alors », qui sont les plus fréquemment présentes (mais aussi *cái* pour la condition nécessaire<sup>37</sup>) :

sans marque segmentale :

*nǐ bù lái , wǒ bù zǒu*  
2sg Nég venir 1sg Nég Partir

« si tu ne viens pas, je ne partirai pas » (M.-Cl. Paris 1999, p. 230)

(*wǒ hěn xǐ-huān chī běi-fāng cài* )  
1sg very like eat northern food

*chī guǎng dōng cài jué-de méi yǒu wèi-dào*  
eat Canton food feel Nég+Pft exist flavor

“I really like northern food ; when I eat Cantonese food I feel it has no flavor” (Li et Thompson<sup>38</sup>, p. 631)

*nǐ-men bù zuò-gōng , wǒ-men bù fù -qián*  
2 Pl Nég do work 1 Pl Nég pay money

“if you don’t work, we don’t pay” (ibid., p. 643)

*nǐ zài bù tīng-huà , wǒ gào-sù mā-ma qù le*  
2sg de-nouveau Nég obéir 1sg dire maman aller En°

« désobéis encore une fois et je le dirai à maman ! » (Ma Zhen, p. 233)  
(« si tu désobéis de nouveau, je le dirai à maman »)

sans marque de protase, mais avec marque d’apodose (*jiù* en seconde position après le sujet de P2 si ce sujet est exprimé, mais aussi *biàn*, *nà*, *nà-me*, et, pour les conditions nécessaires, *cái*) :

37. Cf. Paris 1999, p. 234 sqq. ; nous laisserons de côté, pour l’instant, les systèmes protase-apodose à P2 marqué par *cái* (conditions nécessaires) (cf. parag. 5c). Voir à ce sujet, les analyses de M. Cl. Paris (1999, p. 236-239, ex. 19 à 26) sur < *zhǐ-yǒu* P<sub>1</sub>, *cái*/\**jiù* P<sub>2</sub> > opposé à < *zhǐ-yào* P<sub>1</sub>, *jiù*/\**cái* P<sub>2</sub> >, opposition (entre « condition large et condition restreinte », M.-Cl. Paris) due à notre avis aux sèmes mêmes portés par *yǒu* « exister » (et *jiù* « alors »), d’une part, et, d’autre part, par *yào* « vouloir » (et *cái* « précisément, juste », angl. « just »), *yǒu* exprimant, dans l’univers (tout aussi fictif que celui de l’hypothèse ouverte) de la condition nécessaire, précisément le caractère nécessaire de la condition, et *yào* exprimant le caractère ouvert des univers posés dans la simple hypothèse (*zhǐ* présent aussi bien dans *zhǐ-yào* que dans *zhǐ-yǒu* signifiant « seul(ement) ». *Cái* est glossé (Ricci, s. v. 5054, 5060) « capacité naturelle ; à l’instant même, dans ce cas, alors (seulement) ; assurément, pour sûr ; certes » ; Baxter et Sagart \*/[dz]<sup>5</sup>ə/).

38. On est surpris de l’espèce d’ostracisme dont semble avoir été frappé cet ouvrage de 1982, au point d’être absent des chapitres consacrés aux langues sinitiques dans le *Dictionnaire des langues* (2011, PUF). Après vérification auprès de locuteurs, cela ne nous paraît guère mérité, d’autant que les ouvrages généraux sont rares. Il est vrai qu’on y cite, dans de nombreux chapitres, les sinisants français écrivant en français, V. Alleton, A. Cartier, Cl. Hagège, etc., et que cette grammaire se déclare « fonctionnaliste », ce qui nous met loin des fanatismes culiolien ou générativiste.

wǒ shuō kě-yǐ, jiù kě-yǐ  
1sg say can then can

“if/once I say it’s OK, then it’s OK” (Li et Thompson, p. 642)

nǐ bù gěi wǒ yī kuài táng, wǒ (jiù) bù qīn nǐ  
2sg Nég donner 1sg 1 Cl bonbon 1sg alors Nég embrasser 2sg  
« si tu ne me donnes pas un bonbon, je ne te ferai pas de bise »  
(M.-Cl. Paris, 1989, p. 85)

méi yǒu pín nóng, biàn méi yǒu gé-mìng  
Nég+Pft exister pauvre paysan alors Nég+Pft exister révolution  
« sans paysans pauvres, pas de révolution » (Ma Zhen, p. 232)

tā lái, wǒ cái qù vs tā lái, wǒ jiù qù  
3sg venir 1sg alors-seult partir 3sg venir 1sg alors partir  
« je ne partirai que s’il vient » « s’il vient je partirai »  
« je ne partirai que lorsqu’il viendra » (Alleton, p. 122)

En l’absence comme en présence de marques de protase et d’apodose, les marques de TAM (le suffixe de parfait *-le* dans la protase<sup>39</sup> et/ou l’auxiliaire *huì* dans l’apodose) jouent un rôle important, en conformité avec les valeurs qu’elles ont ailleurs<sup>40</sup> :

wǒ sǐ -le, nǐ zuì hǎo zài jià  
1sg die Pft 2sg most good again marry

“if/when I die, you’d better marry again” (Li et Thompson, p. 642)

rén chī-le zhè zhǒng yú huì dú-sǐ  
human eat Pft Dém Cl fish Aux die-of-poisoning

“If one eats/has eaten this sort of fish, one will die of poisoning” (Iljic 2014)

#### b) *Marques segmentales de protase et d’apodose issues de verbes*

En chinois, les marques segmentales de protase, comme presque toutes celles qui expriment des relations, sont des verbes ou d’anciens verbes. Dans le cas des subordinants marques de protase, il s’agit de composés V1-V2 ou, pour l’un d’entre eux, V-N. On retrouve, portée par ces verbes, une partie des sèmes que nous venons de dégager à partir des marques de protase du français. Les marques de protase passées en revue par Li et Thompson sont les suivantes : *jiǎ-rú, jiǎ-shǐ, yào-shì*

39. Cf. Xiao Lin, à paraître, « Iconicity of sequence in Chinese serial verb constructions ».

40. Il nous paraîtrait abusif d’en faire pour autant des subordinants : ces marques de TAM ont leur valeur habituelle ; ce qui marque la subordination sont les mêmes marques non segmentales que d’habitude.

et, la plus fréquente<sup>41</sup>, *rú-guǒ*, toutes traduites par Li et Thompson par « if » :

avec *rú-guǒ* :

*rú-guǒ xià dà yǔ , bǐsài jiù huì yánqī*  
if descendre grand pluie match alors pouvoir reporter  
« s'il pleut beaucoup, le match sera reporté » (M.-Cl. Paris 1999, p. 235)

*rú-guǒ nǐ kàn - dào wǒ mèmèi ,*  
if 2sg see arrive 1sg younger-sister

*gēn tā dǎ yī-ge zhāohu*  
with 3sg hit 1 Cl greeting

“if you see my younger-sister, say hello to her” (Li et Thompson, p. 648)

sans que soit exprimée une différence entre potentiel, irréal, présent ou passé :

*rú-guǒ nǐ kàn - dào wǒ mèmèi ,*  
if 2sg see arrive 1sg younger-sister

*nǐ yí-dìng zhī-dào tā huái yùn le*  
2sg certainly know 3sg pregnant PEn°

“if you see my younger-sister, you’ll certainly know that she is pregnant”

“if you saw my younger-sister, you’d know she was pregnant”

“if you had seen my younger-sister, you would have known that she was pregnant” (Li et Thompson, p. 647)

La subordonnée peut porter sur les trois niveaux de Dik de la prédication étendue (des repérages locaux, temporels ou cognitifs comme la cause), du contenu propositionnel et ou de l’énonciation<sup>42</sup> :

au niveau des événements et états de fait (calcul du second ordre) :

*(rú-guǒ) míng-tiān xià-yǔ , bǐ-sài jiù qǔ-xiāo le*  
si demain pleuvoir match alors annuler Pft/En°

« s’il pleut demain, le match sera annulé » (Shen Jiaxuan, p. 161)

au niveau de l’évaluation propositionnelle en termes de mondes possibles (calcul du troisième ordre) :

*(rú-guǒ) bǐ-sài qǔ-xiāo le , zuó-tiān jiù xià-yǔ lái-zhe*  
si match annuler Pft hier alors pleuvoir Aspect

« si le match a été annulé, c’est alors qu’hier il devait pleuvoir » (ibidem)

41. Paradoxalement absente de Chao 1968 (voir plus loin).

42. Il est important de ne pas confondre le niveau dont nous parlons ici et qui est le niveau d’incidence de *si* P par rapport au reste de l’énoncé, la subordonnée pouvant jouer, selon les langues, aux trois niveaux indiqués, et le contenu de la subordonnée elle-même, présenté comme un événement vs un contenu propositionnel vs une énonciation avec leur TAMs propres (présent vs passé vs futur, REALIS vs IREALIS).

au niveau de l'énonciation<sup>43</sup> (calcul du quatrième ordre) :

(*rú-guǒ*) *nǐ xǐ-huan jiù jiāju,*  
 si 2sg aimer ancien meuble

*nàr yǒu yī ge jiù -huò shì-chǎng*  
 là-bas avoir 1 Cl ancien produit marché

« si tu aimes les meubles anciens, il y a une brocante là-bas » (Shen Jiaxuan, p. 172)

A la place de *rú-guǒ*, on peut avoir :

avec *jiǎ-shǐ* :

*jiǎ-shǐ méi yǒu yǔyán, rén jiù huì xiàng dòngwù yíyàng*  
 if Nég have language man then Aux like animal the-same  
 “without language men would be like animals” (Iljic 2014)

*jiǎ-shǐ míng-tiān xià -yǔ, wǒ jiù bù shàng -bān le*  
 if tomorrow descend rain 1sg then Nég ascend work En°  
 “if it’s raining tomorrow, I won’t go to work” (Li et Thompson, p. 649)

avec *jiǎ-rú* :

*jiǎ-rú wǒ shì nǐ fùqin, wǒ zǎo jiù bǎ nǐ gǎn -chū*  
 if 1sg Cop 2sg father 1sg early then Obj 2sg chase exit  
*-qù le*  
 go En°

“If I were your father, I’d kick you out”

“If I had been your father, I would have kicked you out” (ibidem, p. 651)

*jiǎ-rú wǒ-men qī diǎn chū-fā, nà-me jiǔ diǎn yǐ-qián*  
 if 1 Mpl 7 heure partir alors 9 heure avant

*jiù néng dào*  
 déjà pouvoir arriver

« si on part à sept heures, on arrivera avant neuf heures » (*Le chinois pour tous*, p. 178)

avec *yào-shì* :

*yào-shì wǒ-men xiǎo-zǔ jué-dìng bù liǎo,*  
 si 1 Pl groupe décider Nég finir

*nàme jiù qǐng shàng-jí jué-dìng*  
 alors alors prier autorité-supérieures décider

« si notre groupe ne parvient pas à décider, nous demanderons aux autorités supérieures de le faire » (M.-Cl. Paris 1989, p. 85)

43. Dans *si tu as soif, il y a de la bière dans le frigidaire*, la condition ne porte pas sur la présence ou non de bière dans le frigidaire, qui est là ou non indépendamment de la soif, mais sur la validité de l'énonciation : « si..., alors cela vaut le coup que je te dise que P »

yào-shì nǐ zǎo yī kè zhōng lái ,  
if 2sg tôt 1 quart heure venir  
jiù néng jiàn-dào tā le  
alors pouvoir voir arriver 3sg En°

« si tu étais venu un quart d'heure plus tôt, tu aurais pu le rencontrer »  
(Ma Zhen, p. 232-233)

yào-shì nǐ yāo-qǐng tā lái , tā huì lái de  
if 2sg invite 3sg venir 3sg Aux venir Foc°  
“if you invite him, he will come” (Loar, p. 218)

*Rú-guǒ* est absent de la liste de Chao (1968, p. 116-117)<sup>44</sup> : il énumère, par ordre décroissant, dit-il, à la fois de fréquence dans l'usage et de vraisemblance de l'hypothèse : *yàoshì*, *yào*, *jiǎrú*, *ruòshì*, *tǎng ruò*, *jiǎ ruò*, *jiǎshǐ*, *tǎngshǐ* et *shè ruò*, *rú* et *ruò* étant signalés comme limités au wenyān :

yào-shì nǐ bù huì , wǒ kě-yǐ jiāo nǐ  
if 2sg Nég savoir 1sg can enseigner 2sg  
“If you don't know how, I can teach you” (Chao, p. 116)

tǎng-ruò nǐ zǎo jǐng-gào -le tā-men  
si 2sg plus-tôt avertir Pft 3pl  
nà cì chū-shì huò-xǔ jiù néng bì-miǎn le  
Dém fois accident peut-être alors pouvoir éviter En°  
“if you had warned them early, that accident could perhaps have been avoided” (ibidem)

La hiérarchie indiquée par Chao semble rester largement valable pour le mandarin oral spontané, en tout cas de Pékin et du nord ; la prééminence de *rúguǒ*, en tous cas chez les linguistes, paraît plus un effet de l'enseignement de linguistes comme Zhu Dexi, de la constitution d'une langue standard et de l'enseignement scolaire qui s'en est suivi, que d'une véritable enquête sur le mandarin parlé spontané.

Dans un sens, on n'est pas surpris que, comme pour les prépositions, etc., ce soient des verbes qui se grammaticalisent à des degrés divers en

44. V. Alleton (1973, p. 122-123) donne la liste de conjonctions de subordination suivante : « condition : *yàoshì*, *rúguǒ*, *ruò*, *jiǎrú*, *tǎng*, etc. « si » », à côté de : « condition suffisante : *zhǐyào* « il suffit que » ; cause : *yīnwei* « parce que » ; condition suffisante : *jí*, *jíshǐ*, *jìrán* « puisque » ; seuil : *zìcóng* « depuis que », *yī* « dès que », *měi* « chaque fois que » », en soulignant bien que ces « conjonctions de subordination sont utilisées surtout dans les phrases longues, souvent d'inspiration étrangère ».

de telles marques puisqu'il s'agit d'exprimer des relations, c'est-à-dire de porter des fonctions prédicatives représentables par des  $f(x,y)$ <sup>45</sup>.

c) *Compositionnalité et transparence des verbes-subordonnants hypothétiques en chinois*

Nous défendrons ici le caractère compositionnel<sup>46</sup> des marques équivalant en chinois au *si* hypothétique du français. On évitera de parler de « transparence », terme ambigu comme nous l'avons dit<sup>47</sup> : une éventuelle transparence pour les locuteurs n'est pas en jeu ; quant aux linguistes, ce qui compte c'est le rapport des signifiants aux valeurs (signifiés) et, au cas où un signifiant est complexe, de savoir s'il y a compositionnalité ou, plutôt, jusqu'à quel point il y a compositionnalité. Cela relève de la sémantique pour ce qui est de l'examen de la façon dont les signifiés des éléments qui constituent ces marques participent à la valeur globale de la marque qu'ils composent. On pourra se poser la question : mais où est la syntaxe dans tout cela<sup>48</sup> ? Etant donné que la marque aussi bien que les éléments qui la composent expriment des relations, et cela d'autant plus que ces éléments sont des verbes, ce qui relève de la syntaxe apparaît clairement pour peu qu'on s'oblige à identifier les *x* et les *y* arguments d'une fonction prédicative représentable au moyen d'un  $f(x,y)$ , c'est-à-dire, en l'occurrence, les actants de ces verbes grammaticalisés ; traduit en des termes de la grammaire traditionnelle : où est le sujet de ces

45. Par ailleurs, on est en droit de supposer (cf. Peyraube 1999) que, pour peu qu'une marque ait à la fois des emplois de verbes, ou des traces de tels emplois, à côté d'emplois grammaticalisés, même si c'est dès les plus anciens documents, les emplois comme verbes sont la source des autres et non l'inverse, dans la mesure où, en chinois, à aucune période, il ne semble avoir existé de syntagmes véritablement adpositionnels, c'est-à-dire introduits par des marques qu'on doit considérer sans ambiguïté comme de pures adpositions, etc., fonctionnant directement comme prédicat syntaxique sans l'intervention de copule ou de verbe, à la différence de ce qui se passe dans d'autres familles de langues comme les langues austronésiennes par exemple ; comme en tagalog (langue agglutinante et non isolante), par exemple, où *sa* est une préposition et n'a rien d'un verbe :

*sa* *Maynila ang parada* « le défilé a lieu à Manille »

Prép NPlieu Art défilé

46. Cf. Paris 1999, p. 232 : « Leur sémantique est, pour la plupart, transparente. *Rúguō* « si » et *jiǎrú* « si » contiennent le morphème *rú* « comme » qui marque une comparaison métaphorique. *Jiǎrú* « si » et *jiǎshǐ* « si » contiennent *jiǎ*, qui signifie « faux ». *Yào* n'est autre que le verbe « vouloir » (voir Haiman, 1974) et *yàoshì* la concaténation de ce verbe avec le verbe *shì* « être ». »

47. Cf. note 18.

48. Question posée par C. Denizot lors d'un des séminaires de l'EPHE sur la question.

verbes ? où est leur complément quand il s'agit de verbes transitifs en emploi transitif ?

Nous commencerons par *yàoshì* traduit par « si ; supposé que » (« Le petit Ricci »<sup>49</sup>, p. 1079). *Yào* est le verbe « vouloir » (qui fonctionne aussi comme auxiliaire de futur, à la manière, en moins grammaticalisé, du *will* de l'anglais)<sup>50</sup> :

<i>wǒ</i>	<i>yào</i>	<i>chū</i>	<i>-qù</i>	« je veux/vais sortir »	
1sg	vouloir	sortir	aller		
<i>wǒ</i>	<i>yào</i>	<i>tā</i>	<i>chū</i>	<i>-qù</i>	« je veux qu'il sorte »
1sg	vouloir	3sg	sortir	aller	

Quant à *shì*, ce n'est autre que la copule « être »<sup>51</sup> (issue d'un ancien démonstratif), de là « être vrai, correct, juste, bien ; vraiment »<sup>52</sup>. Le sujet de *yào* est celui qui veut : cela ne peut être, dans le cas d'une hypothèse, que l'instance qui la pose : un « on » ou l'énonciateur avec ou sans le co-énonciateur, cela renvoie à l'acte de parole performatif qui consiste à poser l'hypothèse<sup>53</sup> ; rien de plus naturel en chinois que l'absence d'explicitation de la personne de ce sujet et l'ambiguïté, relative, qui en résulte. L'objet de *yào* ne peut être que ce qui est voulu, à savoir l'état de fait désiré exprimé par un verbe ou une proposition : en l'occurrence, l'ensemble constitué par *shì* + P, la seule solution étant que P soit le sujet de *shì* ; en fin de compte, on pourrait gloser par un : « qu'on veuille, veuillez, veuillons, que (ce) soit le cas que P ». *Yào* garde donc essentiellement le sème de performativité et tout ce qui accompagne un tel sème, à savoir un certain type d'énoncé, avec ses énonciateur et coénonciateur réels ou fictifs (polyphonie), qui consiste à faire exister un univers de croyance où

49. Pour les traductions, nous utiliserons le dictionnaire publié par l'Institut Ricci, souvent appelé « petit Ricci », qui a l'avantage de présenter les différentes transcriptions des caractères et d'offrir sous chaque entrée un grand nombre de composés, ce qui le rend d'un usage très commode pour qui ne connaît pas le chinois.

50. On trouve (Ricci, s. v.) des traductions comme « désirer, demander », et de là « être important, essentiel », par le biais « vouloir » > « exiger, être nécessaire ». Sur les différences entre *yào* verbe plein et auxiliaire, voir Paris 1999, p. 232.

51. La copule *shì* est nécessaire pour qu'un nom puisse exercer la fonction de prédicat syntaxique, ce qui n'est pas le cas des adjectifs qui constituent une sous-classe de « verbes-adjectifs » ou « verbes de qualité » au sein des verbes. *Shì* par ailleurs fonctionne comme marque de focalisation (clivée).

52. La différence de traduction et de comportement entre verbe-adjectif et adverbe n'étant ici qu'un effet de la position structurale.

53. A noter que *yào* (même caractère, mais avec un ton haut) signifie « convenir, faire une convention, un pacte » ; *yào-shì* serait à gloser par un « convenons que (ce soit le cas) que P ».

tout jugement pourra ne plus être marqué au sceau de l'IRREALIS<sup>54</sup> ; une fois posé cet univers, on y crée des mondes possibles REALIS ou IRREALIS, etc. ; cela permet de représenter à l'intérieur de tel ou tel monde l'hypothèse comme une simple implication du type « si P<sub>1</sub>, alors P<sub>2</sub> ».

Les deux marques *jiǎshǐ* et *jiǎrú* présentent en première position le verbe *jiǎ* « (être) faux » et « feindre, contrefaire, faire semblant » :

*jiǎ-shān* « fausse montagne = rocaille »

*jiǎ-huò* angl. « fakes » (« fausse marchandise », « contrefaçon »)

*jiǎ sǐ* « feindre de mourir »  
feindre mourir

*Shǐ* est un verbe signifiant « utiliser, avec ; envoyer qqn faire qqch ; faire en sorte que, faire que, afin de/que », qui fonctionne aussi comme auxiliaire de causatif<sup>55</sup> :

*shǐ tuō-lā-jī gēng dì*  
utiliser tracteur labourer terre

« labourer la terre en utilisant un tracteur » (Lü Shuxiang, p. 444-445)

*yán-gé zhǎng-wò zhèng-cè, bù shǐ fā-shēng piān chā*  
strictement maîtriser politique Nég Caus engendrer erreur

« maîtrisez strictement la politique afin de ne pas faire d'erreur » (ibidem)

*tā de jì-shù shǐ wǒ pèi-fu*  
3sg Mod technique Caus 1sg admirer

« sa technique me le fait admirer » (ibidem)

Comme pour *yào* dans le cas de *yào-shǐ*, le premier argument de *jiǎ* ne peut être que l'énonciateur, réel ou fictif ou indéterminé, agent

54. Rappelons de nouveau (cf. parag. 1c) l'exemple connu de la licorne : une fois posé un univers (de croyance > de discours) où il y a des licornes, elles broutent, hennissent comme si elles étaient réelles et peuvent à l'intérieur de cet univers être l'objet de propositions REALIS autant que IRREALIS : *si la princesse avait rencontré cette licorne plus tôt,...*

55. Le fait qu'un opérateur de causatif soit issu d'un verbe ayant parmi ses valeurs celle d'« utiliser » n'est pas sans intérêt du point de vue de la linguistique générale, dans la mesure où cela montre une fois de plus que, contrairement à ce qu'on lit partout plus ou moins explicitement exprimé, à savoir que l'opérateur de causatif (voire de cause) serait un *faire que* P — ce qui relève d'une logique et d'une conception de la cognition pour le moins naïves et, en fin de compte, d'un pur et simple ethnocentrisme (*faire que* P, *make s.o. do sth.*, *facere ut* P) —, les constructions causatives peuvent très bien dériver des constructions exprimant l'instrument, avec dégradation du causataire en instrument (« se servir de qqn < qqch pour faire qqch » ; cf. notre analyse (Lema-réchal 1998a, p. 208 et 1998b, p. 195-198) du causatif-instrumental du kinyarwanda, une langue agglutinante et non plus une langue isolante cette fois.

de l'acte de parole performatif consistant à « feindre qqch », et son second argument P<sub>1</sub>. *Shǐ* semble être le second verbe d'une série verbale étroite à sujet et objet communs (dans le cas présent, l'auteur de l'acte performatif comme sujet et P comme objet), « faire telle action » + « faire en sorte que », *shǐ* fonctionnant comme un simple « en sorte que » (et, finalement, comme introducteur du P régime de *jiǎ* « feindre que P ») ; on peut gloser *jiǎ-shǐ* par un : « feignons, feins, qu'on feigne, que P ». L'intérêt de cette marque composée est non plus d'insister sur la « vérité » interne à l'univers de croyance, mais sur le caractère fictif de cet univers. Ce jeu de la fiction entre fausseté (externe) et vérité (interne) est également présent dans le sens lexical même de « supposer », « admettre », etc. On a ainsi :

Performatif (fiction (vérité(P)))  
comme construction d'un  
univers de croyance

*Rú* est présent aussi bien dans *jiǎ-rú* que dans *rúguō*<sup>56</sup>. *Rú*, comme les autres équivalents de « si », exprime une des facettes inhérentes à toute expression conditionnelle : *rú* est, en effet, un verbe qui signifie « équivaloir, (être) équivalent, comme »<sup>57</sup> :

*rú xià* « comme ci-dessous »

Ce sème de comparaison est inhérent à la fiction : un univers de croyance qui n'est qu'un simulacre et dont on ne peut donner qu'une image à travers une comparaison. Les deux arguments de *rú* « être comme » ne peuvent être que les deux univers comparés l'un à l'autre, le premier fictif à l'image d'un second qui serait vrai ou constituerait un modèle. Dans *jiǎ-rú*, on retient la construction de la fiction : « feindre qu'un P' soit comme P » :

performatif(fiction(univers(comme(P))))

56. Notons que le simple fait que *rú* apparaisse dans deux marques différentes et, qui plus est, dans une position différente dans ces deux marques, est une invitation à segmenter : serait-ce *rú* qui porte le signifié « si », l'autre élément ajoutant quelque spécification, différente pour chacune des deux marques ? Ce n'est pas le cas ; ce qui est en jeu, c'est en fait que chaque morphème n'exprime qu'une des facettes possibles parmi tous les éléments de sens intrinsèques à un « si ».

57. Avec « comme, équivaloir », est présent un sème de comparaison qu'il faut sans doute supposer pour *sí* s'il fonctionne comme un adverbe de manière, à la façon d'un « ainsi » (cf. Fruyt 1987, pour un rapprochement entre *sī* et *sīc*) ; sur le rapport entre manière et comparaison, voir, plus loin, parag. 4, et dans ce même volume notre note sur les adverbes de manière, inspirée par un exposé d'A. Mathys fait dans le cadre de notre séminaire de « typologie linguistique » à l'EPHE.

Dans *rú-guǒ*, *rú* « équivaloir, comme » est suivi de *guǒ* qui est un nom. *Guǒ* signifie « fruit », de là, « résultat<sup>58</sup> ; de fait, en effet, effectivement » dans *guǒ-de* (avec *-de* adverbialisant) en chinois classique et dans *guǒ-rán* en mandarin contemporain :

<i>chéng</i>	<i>-guǒ</i>			« résultat, effet »
accomplir	fruit			
<i>tā</i>	<i>guǒ-rán</i>	<i>méi</i>	<i>lái</i>	« il n'est effectivement pas venu »
3sg	effectivement	Nég+Pft	venir	
<i>guǒ-rán</i>	<i>tā</i>	<i>méi</i>	<i>lái</i>	« effectivement, il n'est pas venu »
effectivement	3sg	Nég+Pft	venir	

on voit donc que, comme *shì* « être (vrai/le cas) », mais par un autre biais, *guo* porte sur la vérité, l'effectivité, de P<sup>59</sup>, à l'intérieur de l'univers de la fiction :

performatif(fiction(univers(comme(vrai(P))))))

L'acte de parole performatif n'est pas exprimé ici, mais est nécessairement présent pour que la protase « P<sub>1</sub> est effectivement » soit introduite dans un système protase-apodose comme une hypothèse.

Dans la liste de Chao<sup>60</sup> (1968, p. 116-117), on trouve certains des verbes présentés ci-dessus employés comme verbes-subordonnants non composés : *yào* et *rú*, ce dernier limité, ainsi que *ruò* au wenyān selon Chao. *Yào* employé seul, qui semble très fréquent à l'oral encore aujourd'hui, ne retient donc que l'acte performatif, et *rú* la comparaison ; *ruò* comme verbe signifie « être semblable », « se conformer à » est très proche, en tous cas pour sa contribution à l'expression de la condition, de *rú*. On constate que, dans les verbes-subordonnants composés dont *yào* et *rú* constituent le premier élément, l'élément qui s'y ajoute comme second élément de composé, *guǒ* « effectif / effectivement » ou *shì* « être le cas que », exprime la vérité de l'implication à l'intérieur de l'univers de croyance mis en place par le premier élément. Cette liste fait également apparaître des éléments absents de la liste de Li et Thompson : *tǎng* n'a pas d'autres valeurs, semble-t-il, que « si, supposé que »<sup>61</sup> ; il apparaît

58. On aurait ici le cheminement inverse de celui de *fructus* > *fruit*, passé d'abstrait à concret.

59. On notera que la position de *rú* par rapport à *jiǎ* dans *jiǎ-rú* et par rapport à *guǒ* dans *rú-guǒ* est iconique dans les deux cas.

60. Grand nom de la linguistique chinoise, mais dont la langue est parfois un peu vieillie.

61. Dans Baxter et Sagart, \*/th<sup>h</sup>ɑŋʔ/ (> *tǎng*) "easygoing, careless".

en position de premier élément dans les composés *tǎng-ruò* et *tǎng-shǐ*<sup>62</sup> :

*tǎng-ruò nǐ zǎo jǐng-gào-le tā-men,*  
si 2sg (plus-)tôt avertir Pft 3pl

*nà cì chū-shì huò-xǔ jiù néng bì-miǎn le*  
Dém fois accident peut-être alors pouvoir éviter En°

« if you had warned them early, that accident could perhaps have been avoided » (Chao, p. 116)

*Ruò* apparaît comme second élément dans *jiǎ-ruò*, où il fait figure de simple variante du *-rú* de *jiǎ-rú*, et comme premier élément dans *ruò-shì* qui, vu la valeur de *-shì*, semble préfigurer *rú-guǒ*<sup>63</sup>.

La question qui reste est de savoir si ces différentes marques, par la sélection de contextes d'emploi préférentiels, gardent quelque trace des éléments qui les constituent, ou si, totalement opaques, elles ne sont que des « si » employés indifféremment, en tout contexte, ou s'opposent seulement par leur niveau de langue (ou autres facteurs externes). Il n'est pas indifférent qu'à travers exemples et traductions, *jiǎ-shǐ* et *jiǎ-rú* apparaissent plutôt réservés à l'IRREALIS, ou s'emploient plutôt dans des genres textuels scientifiques, administratifs ou officiels : on met les points sur les *i* en rappelant que l'on se situe dans l'univers des modèles, certes à appliquer quand l'occasion se présentera, mais qui n'en demeure pas moins une fiction. Il est clair que ces critères de sélection s'expliquent par le sens même de *jiǎ*. De même, on s'attend à ce que les marques en *-shì* ou *-guǒ* fassent entrer davantage dans la fiction ; et que *yào(-shì)* insiste sur le caractère performatif de la construction de toute hypothèse.

62. Dans Ricci, s. v., p. 902, on trouve en outre : *tǎng-huò* (avec *huò* « ou bien ; peut-être », *tǎng-rú* (avec *rú* « équivaloir »), *tǎng-ruò* (avec *ruò* « (être) semblable »), *tǎng-rán* (avec *rán* « (être) ainsi »), *tǎng-shǐ* (avec *shǐ* « faire en sorte que »), tous traduits par « supposé que ; si ; s'il arrivait que ; au cas où ». La présence d'un sème disjonctif dans *huò* est intéressant vu que c'est, à notre avis, le sème de *sì* qui est commun à ses deux emplois conditionnel et interrogatif : « si P (ou non P) », « si P (ou P' autre que P) », voir, plus loin, parag. 5.

63. M.-Cl. Paris (1999, p. 235-236) ajoute *wàn-yī* « au cas où », littéralement « 1000-un » ; cette marque est intéressante, car elle fait intervenir indirectement l'idée de « cas », c'est-à-dire d'un univers qui s'oppose à (mille) autres (cf., plus loin, à propos de *sì* et de son étymologie, parag. 5d), compatible seulement avec *jiù* comme on peut s'y attendre :

*wànyī yǒu rén zhǎo Mǎlì, jiù !\*cái qǐng tā liú gè tiáo*  
si avoir personne chercher NP alors prier 3sg laisser Cl message  
« si quelqu'un cherche Marie, demande-lui de laisser un message » (M.-Cl. Paris 1989, p. 87)

d) *Locutions à nom-support*

A côté de ces verbes composés-subordonnants, on a des « locutions conjonctives » constituées d'un syntagme où un nom-support est précédé de P<sub>1</sub> en position de modifieur de ce nom-support, marqué par la marque *de* de modifieur (complément génitif ou relative), locutions qui permettent de désambiguïser hypothèse et temps :

P *de huà* = « si » vs P *de shíhou* = « quand »<sup>64</sup>  
 Mod parole Mod moment

wǒ míngtiān yǒu kòng de huà,  
 1sg demain avoir vide Mod parole

jiù dāying péi nǐ qù kàn diànyǐng  
 alors promettre accompagner 2sg aller voir film

« si, demain, j'ai le temps, je te promets de t'accompagner au cinéma »  
 (M.-Cl. Paris 1999, p. 229)

tā xiǎo de shíhou, méi rén zhào-gù tā  
 3sg small Mod time Nég+Pft person care-for 3sg

“when (s)he was small, there was no one to take care of him/her” (Li et Thompson, p. 634)

avec ou sans marque de protase :

wǒ rúguǒ míngtiān yǒu kòng de huà  
 1sg si demain avoir vide Mod parole

jiù dāying péi nǐ qù kàn diànyǐng  
 alors promettre accompagner 2sg aller voir film

« si, demain, j'ai le temps, je te promets de t'accompagner au cinéma »  
 (M.-Cl. Paris 1999, p. 229)

rúguǒ lǐ-sì zuò fàn de huà , Zhāngsān cái  
 si NP faire cuisine Mod parole NP alors-seult

(huì) lái  
 pouvoir venir

« Zhangsan ne vient/viendra que si Lisi fait la cuisine » (ibid., p. 234)

*Huà* signifie « parole, propos »<sup>65</sup> :

shuō -huà « parler »  
 dire parole

64. P<sub>1</sub> + *de shíhou* peut être précédé des verbes-prépositions *zài* « être dans un lieu » (« being at ») ou *dāng* « être juste à (tel endroit ou à tel moment) » (« being right at ») (Chao 1968, p. 119).

65. Baxter et Sagart : \*/[g]<sup>w</sup>rat-s/ “speak ; words”.

On peut trouver aussi *de huà* (« soit un discours P<sub>1</sub> ») après tout P<sub>1</sub> introduit par un des verbes-subordonnants précédents : « after every conditional clause one can supply *de huà* », dit Chao (p. 118) :

yào-shì tā bù kěn            de huà , nà jiù suàn        le  
si            3sg Nég bien-vouloir Mod parole alors alors laisser-tomber En°  
“if (it is a matter of) his not willing, then let it go” (Chao, p. 118)

*Huà* « parole, propos » semble porter à la fois l'idée d'acte de parole posant un univers de croyance-univers de discours et celle de parole (opposée à la réalité du fait), sèmes largement présents dans les langues, où une forme du verbe « dire » sert de marque de protase, ne serait-ce qu'en français *disons que* P<sub>1</sub>, *alors* P<sub>2</sub>. En palau, on trouve comme marque de subordonnées hypothétiques ce qui semble bien être des formes d'un verbe « dire » devenues opaques<sup>66</sup>.

e) *Transparence, compositionnalité, grammaticalisation et permanence : la liste de W. Behr des « si » du chinois ancien*

W. Behr<sup>67</sup> dresse une liste des « simple (a) and compound (b) conjunctions signalling conditional clauses in sentence-initial or subject-enclitic position » dans les « Classical Chinese 'soft texts' » ; en note, il précise ce qu'il entend par « soft texts » : « I use this term loosely for the language represented in edited texts before the end of tonogenesis and the final loss of productive derivational morphology in the non-peripheral dialects, i.e. roughly the period between the 5<sup>th</sup> cent. B.C. and the 4<sup>th</sup> cent. A.D. »<sup>68</sup>. Or, cette liste comprend (les transcriptions données entre parenthèses après la notation en pinyin de la prononciation conventionnelle des textes anciens représentent la prononciation effective reconstruite par W. Behr dans la ligne de Baxter et Sagart, avec la segmentation en morphèmes, préfixes \*/k-/, \*/s-/, \*/N-/, \*/m-/, \*/t- / et suffixes \*/-k/, \*/-q/, \*/-s/) :

a. <i>rú</i> (*na/)	<i>shè</i> (*hlet/)	(*lləj-s/),
<i>ruò</i> (*na-k/)	<i>jiè</i> (*tsak-s/)	<i>zì</i> (*dzit/),
<i>guǒ</i> (*k-lloj-q/)	<i>jiè</i> (*N-tsak-s/)	<i>wéi</i> (*w(r)aj/),
<i>gǒu</i> (*kk(r)o-q/)	<i>jí</i> (*tsək/)	<i>yóu</i> (*lu/),
<i>shǐ</i> (*s-rə-q/)	<i>lìng</i> (*mə-reŋ-s/)	<i>suǒ</i> (*s-kra-q/)
<i>zòng</i> (*tsoŋ/)	<i>wéi</i> (*(tə-)wuj/)	(...)
<i>cán</i> (*s-hllən-q/)	<i>jù</i> (*ga-q/)	

66. Cf. parag. 3b.

67. W. Behr, “Morphological notes in the Old Chinese counterfactual”, p. 66.

68. Sur le problème des inscriptions oraculaires, voir Behr, p. 62 ; on y trouverait déjà *ruò* avec la valeur de « si » selon Zhào Chéng (1985).

- b. *jiǎshǐ* (\* /kkra-q + s-rə-q/),  
*jiǎzhī* (\* /kkra-q + tə/),  
*ruòshǐ* (\* /na-k + s-rə-q/),  
*jiǎruò* (\* /kkra-q + na-k/),  
*jièlǐng* (\* /N-tsak-s + mə-rəŋ-s/),  
*zīfēi* (\* /dzit + pə-(tə-)wuj/),  
*wéishì* (\* /-(tə-)wuj + de-q/),  
*gǒuhuò* (\* /kk(r)o-q + wwə-k/),  
*jièdìlǐng* (\* /N-tsak-s + lləj-s + mə-rəŋ-s/)  
 (...)

On constate, par rapport aux listes que nous avons utilisées, qu'un certain nombre de morphèmes (*rú* \*/na/ glosé dans Baxter et Sagart « go to ; as, like, if », (-)*ruò* \*/na-k/ glosé « you ; agree », *jiǎ-* \*/kkra-q/ glosé « borrow ; false », *-shǐ* \*/s-rə-q/ glosé « send ; cause », *-guǒ* \*/k-lloj-q/ glosé « fruit, result », y compris le composé *jiǎshǐ* \*/kkra-q + s-rə-q/) ont traversé les siècles semble-t-il sans changement de valeur. Seul *ruò* pourrait paraître moins grammaticalisé — mais un « agree » donnant un « si » entre tout à fait dans la ligne de nos analyses en terme de performatif (« let us agree that »). On a un composé *ruò-shǐ* absent des listes du chinois contemporain, mais combinant des morphèmes encore présents aujourd'hui dans d'autres combinaisons. Il n'y a aucune raison de penser que le degré de compositionnalité ait changé entre les morphèmes d'aujourd'hui et leur état ancien.

On constate que, malgré un renouvellement d'une majorité de ces marques, la plupart sont transparentes et que celles qui se sont maintenues ne sont devenues ni plus ni moins opaques, malgré le nombre de siècles écoulés. Voilà qui remet en cause l'idée que la grammaticalisation, tout à fait effective dans la mesure où elles constituent un inventaire plus ou moins clos bien que relativement étendu, est une sorte de marche inéluctable vers l'opacité : on a, dans une langue comme le chinois, des unités qui se définissent par une appartenance stable sur 2000 ans à des sous-classes de parties du discours majeures qui se définissent par la possibilité d'avoir des emplois grammaticaux à côté de leurs emplois lexicaux, selon une distribution des parties du discours et des sous-classes de parties du discours non moins stable, et non des verbes en passe de devenir des grammèmes du type *si* ou *if*. Cette stabilité encourage à y voir une caractéristique structurale, qui n'est autre que la structure du système des parties du discours de la langue : en parties du discours, sous-classes de parties du discours, dont certaines à usage<sup>69</sup> spécialisé de subordinants (ou d'autre morphèmes

69. Usage lié à des positions structurales particulières (distinguées par d'autres marques non segmentales), voir Lemaréchal 1983. Ainsi, les parties du discours dites

grammaticaux). En revanche, ce qui a changé, c'est que les affixes ont cessé d'être segmentables, ni identifiables de quelque manière que ce soit, cela n'a rien à voir avec un phénomène de grammaticalisation : la langue n'est plus agglutinante, mais typiquement isolante.

La séquence des morphèmes lexicaux dans les composés reste éventuellement la même, et on constate que ces marques séquentielles suffisent aujourd'hui là où figurait en outre de la morphologie segmentale. En fait de grammaticalisation, terme qu'il faut se garder de mettre à toutes les sauces, il y a eu seulement déssegmentalisation de la grammaire<sup>70</sup>.

Resterait bien sûr, à identifier la contribution des affixes dans la synchronie ancienne, d'autant que certains d'entre eux avaient une valeur relevant des valence, diathèse et voix, et dans quelle mesure ils contribuaient alors aux structures argumentales et coréférences d'arguments que nous avons dégagées.

### 3. Un détour par les langues agglutinantes à morphologie complexe : le cas du palau<sup>71</sup>

#### a) *Substantivation et ordre d'entité*

Le palau<sup>72</sup> illustre un certain nombre de phénomènes déjà rencontrés mais à travers des manifestations et dans un système tout à fait différents.

Le palau possède plusieurs marques segmentales de protase. La plus fréquente et, semble-t-il, la moins marquée sémantiquement est un morphème *a* homonyme de l'article, et que l'on doit considérer comme

« mineures » apparaissent souvent comme des sous-classes de parties du discours « majeures », sous-classes définies précisément comme étant « à usage possible ou limité » de telle ou telle parties du discours mineures : ici, de verbes à usage possible ou limité de subordinants, pour d'autres, à usage possible ou limité de préposition, etc. (cf. Lemaréchal 1989, chap. III, en particulier, p. 89 sqq.).

70. On a pu considérer (Behr le suggère aussi) que la position en tête de phrase ou en position d'enclitique (position de Wackernagel) était un indice de grammaticalisation. Nous dirions tout au plus qu'il s'agit d'une marque (non segmentale) de leur fonction particulière. On ne doit pas oublier non plus que, dans un sens, ils occupent la position attendue pour une expression verbale entre son sujet sous-entendu ou non et son objet (dans le cas de *yào, jiǎ-, rú, ruò*), que ce sujet soit l'énonciateur de l'acte performatif, ou le P à comparer (dans le cas de *rú, ruò*). Sans doute *shì* « être le cas », dans *yào-shì*, précède-t-il son sujet constitué par P<sub>1</sub>, mais P<sub>1</sub> étant de toute façon focal par rapport au verbe-subordonnant, on s'attend à ce qu'il soit postposé (focus par défaut préférentiellement en position finale des langues SVO).

71. Nous reprenons ici les analyses de Lemaréchal 1980, 1986 et 1991.

72. Langue austronésienne parlée dans l'archipel Belau à 1000 km à l'est de Mindanao, en pleine aire micronésienne, mais proche des langues des Philippines du type du tagalog.

identique à celui-ci. Ce morphème est suivi d'une forme de prédicat spécialisée, appelée « forme hypothétique »<sup>73</sup> (F« H » dans les gloses) par L. S. Josephs<sup>74</sup> et « subjonctif » par Hagège<sup>75</sup> :

palau :

*a k- u- súub , é ak mo páss ər a tést*  
 « si » P« H » 1sg F« H » étudier et Suj 1sg Fut passer Prép Art examen  
 « If I study, I'll pass the test » (Josephs, p. 103)

Cette forme a cinq autres emplois : 1) comme sujet de la négation (avec *a* chez Pätzold, sans *a* chez Josephs), 2) comme sujet d'un des quatre prédicats modaux constitués par un nom possédé, 3) comme forme injonctive (2ème pers.) ou exhortative (1 pl inclusive), 4) dans la thématization<sup>76</sup> d'un autre terme que le sujet, avec *a*, 5), après le relatif *əl*, dans la relativation d'un autre terme que le sujet :

*ng díak (a) k- ngálək ər a skúul*  
 3sgSuj Nég Art P« H » 1sg enfant Prép Art école  
 « je ne suis pas un écolier »<sup>77</sup> (lit. « que je sois un écolier n'existe pas »)

*ng soá -l a k -u -súub*  
 3sgSuj (est)désir 3Poss Art P« H » 1sg F« H » étudier  
 « il veut que j'étudie »<sup>78</sup> (lit. « que j'étudie est son désir »)

*d- o- ráel !*  
 P« H » 1plIncl F« H » aller  
 « allons ! »

*a ngíkəl a l- o- ngá<sup>79</sup> ər ngú a ngálək*  
 Art poisson Art P« H » 3sg F« H » manger Prép PersIndpdt3 Art enfant  
 spécifié par rappel de  
*a ngálək a ngíkəl*

“The fish is being eaten by the child” (Josephs, p. 401)

73. Caractérisée par une série spécifique de préfixes personnels agents/sujets (abréviation : P« H »), en partie identiques aux suffixes personnels possessifs (abrév. Poss) et par une forme particulière de la base verbale avec un préfixe (abrév. F« H ») *oN-* à la place de *məN-* ou *Ø* à la place de *-m-*, par exemple (cf. Lemaréchal 1980, p. 79-87, 1986 et 1991, p. 191-232). Les autres séries de marques personnelles sont les marques personnelles sujet (abrév. Suj), objet (Obj) à côté d'une série de personnels indépendants (PersIndpdt).

74. Cf. Josephs 1975, p. 383-407.

75. Cf. Hagège 1986, p. 75-77.

76. Analysée à tort comme un passif par Josephs.

77. Le syntagme en (*a*) + forme « hypothétique » est le sujet spécifiant le préfixe personnel sujet de 3ème pers. *ng*.

78. Le syntagme en *a* + forme « hypothétique » est le sujet spécifiant le préfixe personnel sujet de 3ème pers. *ng*.

79. *-N-*, marque d'imperfectif, + *-ka*, « manger » > *-nga*.

<i>a</i>	<i>blái</i>	<i>əl</i>	<i>lə-</i>	<i>s-il-</i>	<i>səb</i>	<i>-fi</i>	<i>a</i>	<i>rədíl</i>
Art	maison	Rel <sup>o</sup>	P«H»3 spécifié par <i>a rədíl</i>	Passé	brûler	Obj3 spécifié par <i>blái</i>	Art	femme spécifiant le Préf«H»
<i>a</i>	<i>blí</i>	<i>-l</i>	<i>a</i>	<i>Tóki</i>				
Art	maison	Poss3	Art	NP spécifiant le SuffPoss				

« La maison que la femme a fait brûler est la maison de Toki » (ibid., p. 454)

Comme nous l'avons montré<sup>80</sup>, ce qui est commun à ces six emplois, c'est que la forme verbale ne relève plus d'un calcul du premier ordre mais d'ordre supérieur à un. Précédée du morphème *a*, l'article substantivant de la langue, cette forme sert à désigner une entité d'ordre supérieur à un, une « proposition » au sens large, qui peut constituer le sujet de la négation ou de prédicats modaux. Dans le cas d'une protase conditionnelle, on se retrouve en pays connu avec une construction proche, malgré la différence complète de structure, des < *que* P<sub>1</sub>, et P<sub>2</sub> > du français, le « et » y compris, puisque palau *é* (/É/ = « et »<sup>81</sup>). Du point de vue de l'étymologie, la série de préfixes personnels spécifiques de la forme dite « hypothétique » est en partie issue de celle des suffixes personnels possessifs ; il s'agit donc de sujets issus d'anciens génitifs subjectifs. Le marquage du sujet comme un génitif est un indice sûr du changement d'ordre de calcul, du premier ordre à un ordre supérieur à un.

Comme nous l'avons montré<sup>82</sup>, la construction en *a* + forme dite « hypothétique » est parallèle à une construction attestée dans d'autres langues, où *a* est un classificateur possessif<sup>83</sup> suivi d'une marque personnelle possessive (génitif subjectif) elle-même suivie de la forme verbale, cette construction n'étant elle-même qu'un cas particulier des constructions des possessions aliénables. Ces constructions fonctionnent comme des « gerunds » de l'anglais et sont souvent étiquetées comme telles dans les descriptions ; ainsi, en ponape<sup>84</sup> :

80. Cf. Lemaréchal 1986 et 1991, p. 203-218.

81. Voir, plus loin, parag. 5 b-e.

82. Cf. Lemaréchal 1986 et 1991, p. 224-228, où nous traitons du problème en termes d'« orientation », ce qui revient à peu près au même.

83. On trouve la même construction dans les langues de la branche polynésienne, -*a* y figurant comme une des deux marques de génitifs caractéristiques de ces langues, cf. Naess & Hovdhaugen, Lemaréchal 2014, p. 14 sqq. NB : CIPoss pour « classificateur possessif ».

84. Le ponape (angl. Ponapean) est une langue austronésienne micronésienne de la branche trukique, parlée à Pohnpei (îles Caroline).

ponape :

*I tanga -sang a -rail pei -o*  
 Suj1sg courir ApplAbl ClPoss Poss3pl combattre Dém/Art<sup>85</sup>  
 “I fled from their fighting” (Rehg, p. 351)

b) *Des « si » issus de formes d’un verbe « dire » opacifiées*

A côté de la construction conditionnelle en *a* (l’article substantivant), le palau présente des protases introduites par un morphème *akmú* et d’autres morphèmes en *...kum*, opaques dans la synchronie actuelle de la langue, mais que l’on fait remonter à diverses formes du verbe « dire » *du(l-)*<sup>86</sup> : on retrouverait ainsi des « si » issus d’un verbe « dire » gardant la trace d’un acte de parole performatif. On a : 1) *akmú* (*a kmú* chez Josephs), pour les conditions IRREALIS passées, présentes ou futures, 2) *a l-sə-kúm*<sup>87</sup> + Proposition simple enchâssée, pour les hypothèses au futur ou non REALIS, 3) *se əl sə-kúm*, dans les phrases négatives (McManus, s. v.), 4) *uləkúm* « if (only) », pour les conditions au présent (ou parfois futur)<sup>88</sup> :

*a kmú ak m<l>e káu , é ak m/l/óng*  
 if Suj1sg Aux PersIndpdt2sg Coord Suj1sg go+Passé  
 “if I had been you, I would have gone” (Josephs, p. 390)

85. L’article est ici fourni par le démonstratif distal *-o* suffixé. NB : ApplAbl = applicatif ablatif.

86. *Akmú* serait issu de *ak* (Suj1sg) + *d<m>u* (forme perfective non passé régulière de *du* avec infixe *-m-*, cf. tagalog *-um-* par exemple) prononcé *akkmú*, de même que *ng* (Suj3sg) + *dmú* est prononcé *ngkmú* et *tə* (Suj3pl) + *dmú* > *tətmú*, *təkmú*.

Quant aux marques en *-kum*, il faut supposer à la fois l’apparition d’un thème verbal postiche *-kmu* issu des variantes phonotactiques et une métathèse de ce *-kmu* en *-kum*. *Sə-kúm* fait sans doute intervenir le préfixe *sə-*, non productif, attesté dans des verbes statifs (adjectifs) à valeur « enclin à » (< PAN \**aR-* selon Pätzold 1968 p. 149-150, ou plutôt \**aR-i-* selon nous) ; le *se əl* de *se əl səkúm* n’est autre que celles des temporelles de sens futur ou éventuel, mais on ne peut établir de relation claire entre cette valeur et le fait que *se əl səkúm* soit réservé aux hypothèses négatives. Le *l-səkúm* de *a ləkúm* serait la forme dite « hypothétique » de *səkúm* avec le préfixe personnel hypothétique de 3ème pers. *l-*, ici coréférentiel de l’énoncé qu’il introduit. Quant à *uləkúm*, il ne peut guère s’agir que de la forme perfective passé d’un causatif \**oləkúm*, non attesté par ailleurs, de la même base *-kum*. Il demeure que le lien de *-kum* à *du(l-)* « dire » (MacManus, s. v. *dmúng*) reste tenu.

87. « Fossilized hypothetical verb form » d’une base *-səkúm* avec préfixe personnel agent de 3ème pers. typique de la forme dite « hypothétique », Josephs, p. 388).

88. On remarquera que ces quatre marques issues d’un verbe « dire » sont réservées à des conditions non REALIS.

*a lṣákúm ak māsá a John ḁr a klúkuk , é ak*  
 if Suj3sg see Art NP tomorrow Coord Suj1sg  
*subād-íi*  
 tell Obj 3sg

“if I should possibly see John tomorrow, (then) I’ll tell him” (ibidem)

*sé ḁl sḁ-kúm ng díak l- soá -m ,*  
 if Suj3sg Nég P«H»3 désir Poss2sg  
*é ng díak m- dú ḁr ngák mḁ k-*  
 Coord Suj3sg Nég P«H»2 dire Prép Indpdt1sg P«H»1sg  
*u- rúul ḁr ngíi*  
 F«H» faire Prép 3sgIndpdt

“if you don’t like it, don’t tell me to do it” (McManus, s. v.)

*ulákúm ng ngár ḁr ngíi a ududé -k ,*  
 if only Suj3sg exister Prép Indpdt3sg Art money Poss1sg  
*mḁ ng mó sḁbáché -k ḁl mó ḁr a Merikél*  
 (and) so Suj3sg go=Fut possibility Poss3sg Rel° go Prép Art NPlieu  
 “if only I had some money, then I could go to America” (Josephs, p. 389)

Ces quatre marques gardent trace d’un verbe de « dire », dans des « je dis » ou « disons », qui exprime ici l’acte performatif proposant de construire un univers de discours fictif, qui plus est, non REALIS.

### c) *L’absence de marquage casuel : détachement vs non-référentialité*

L’absence de marquage casuel devant les protases conditionnelle et temporelle s’explique sans doute par la position cadrative/topicale de ces protases<sup>89</sup> :

palau :

*a k- u- súub , é ak mo páss ḁr a tést*  
 «si» P«H»1sg F«H» étudier et Suj1sg Fut passer Prép Art examen  
 « If I study, I’ll pass the test » (Josephs, p. 103)

*se ḁl l- o- súub a Dróteo, é ng*  
 quand+Evt P«H»3sg F«H» étudier Art NP et Suj3sg  
*málámach a dákóol*  
 fumer Art cigarette

« Whenever Droteo studies, he smokes cigarettes » (ibid., p. 448)

89. Ce qui constitue un cas de « nominativus pendens ».

*se ər a k- bó ər a Guám*  
 quand+Passé Art P«H»1sg aller+F«H» Prép Art NPlieu  
*é ak k-il-íe ər a blí- l a Tóny*  
 et Suj1sg séjourner+Passé Prép Art maison Poss3sg Art NP  
 « When I went to Guam, I lived at Tony's place » (ibid., p. 448)

*a klúkuk é ak mó ər a chéi*  
 demain et Suj1sg aller Prép Art mer  
 "To morrow I'm going to fish" (ibid., p. 449)

Toutefois, en position postposée de circonstants, ces subordonnées présentent une curieuse dissymétrie entre conditionnelle et temporelle future d'un côté, qui restent sans marque casuelle, et temporelle passée de l'autre, qui sont précédées de l'unique adposition de la langue (*ə* < PAN \**di*), qui marque les circonstants et certains compléments « indirects » de verbes :

*a Dróteo a dimlák lə- bó ər a Guám*  
 Art NP Art Nég+Passé P«H»3 aller+F«H» Prép Art NPlieu  
*a lə-m-l-á a ududé- l*  
 « si » Nég+passé+F«H» Art argent Poss3sg  
 "Droteo wouldn't have gone to Guam, if he hadn't had the money" (ibid., p. 386-387)

*a Dróteo a maláməch a dəkóol se əl l- o-súub*  
 Art NP Art fumer Art cigarettes quand+Fut Agt3sg F«H»+étudier  
 "Droteo smokes cigarettes when(ever) he studies" (ibid., p. 447)

en face de :

*ak m-il-súub ər a elíi*  
 Suj1sg étudier+Passé Prép Art hier  
*er se ər a lə- mé a Dróteo*  
 quand+Passé Art P«H»3 arriver Art NP  
 "I was studying yesterday when Droteo arrived" (ibid., p. 445)

Comment expliquer cette dissymétrie ?

Le seul autre cas où l'on ait, dans la même position, une opposition entre la préposition *ə* et son absence est celui de certains compléments de verbe à l'inaccompli, dont les compléments d'objet des verbes transitifs (Josephs, « imperfective »). L'opposition est entre objet non référentiel (ou indéfini) et référentiel (Josephs, « non-specific » et « specific object nouns »<sup>90</sup>) :

90. Au point que Josephs considère qu'il s'agit d'un morphème *ə* « specifying word » distinct de la préposition *er* ; cf., sur cette question, Lemaréchal 1980, p. 132-153, 1986 et 1991, p. 81-112.

*ng soá -k əl məŋɡá a ɲɡíkəl*  
 3sgSuj désir 1sgPoss Rel° manger Art poisson  
 “I like to eat fish” (ibid., p. 46)

vs *ng soá -k əl məŋɡá ər a ɲɡíkəl*  
 3sgSuj désir 1sgPoss Rel° manger Prép Art poisson  
 “I want/would like to eat the fish” (ibid., p. 47)

Une interprétation possible de la différence de marquage entre hypothétiques et temporelles au futur postposées, sans *ər*, vs temporelles au passé postposées, avec *ər*, est donc la non-référentialité des hypothétiques et temporelles au futur par opposition à la référentialité des temporelles au passé. On retrouverait alors ici l'importance de la référentialité vs non-référentialité des *que* P, à travers un marquage de nature différente, qui relève ici du marquage casuel, et avec une exploitation sémantique différente, relevant du TAM, de l'opposition entre référentiel et non-référentiel, correspondant à ce qui est acquis (passé et présent) en face du non acquis (futur).

#### 4. Les deux *si* du français (< \**se-i* ± \**-ke*)

En français, comme dans un certain nombre de langues<sup>91</sup>, la construction, introduite en français par *si*, qui sert de subordonnée conditionnelle aussi bien en position initiale, thématique ou cadrative, de protase qu'en position postposée de circonstant, sert aussi pour les subordonnées interrogatives indirectes totales arguments d'un prédicat portant un sème « ne pas savoir »<sup>92</sup>. Ce qui est commun aux deux relève de l'opposition entre deux univers de croyance : un univers U<sub>1</sub> et un univers U<sub>2</sub> qui est son complémentaire (hypothèse), sinon son contraire (interrogation totale). Dans le cas de l'interrogative indirecte totale, il s'agit d'une alternative entre un univers et son contraire, dont l'explicitation sous la forme d'un *ou non* est possible : *je voudrais savoir si Paul viendra (ou non), j'ai demandé à Paul s'il viendra (ou non)*. Dans le cas des conditionnelles, il s'agit d'une alternative entre un univers où P1 → P2 et un univers où ce n'est pas le cas, ce qui constitue un ensemble ouvert d'univers<sup>93</sup>, sauf dans le cas des conditions nécessaires et suffisantes où il s'agit de nouveau d'une alternative entre U et son contraire.

91. Cf. grec *ei* (< \*(h<sub>1</sub>)e-i), anglais *if* < v angl. *gif* < \**geba*).

92. Et non pas seulement de verbes interrogandi (cf. note 19).

93. Cf. chinois *wàn-yī* « 1000-un » (cf. note 63).

a) *Locatif et ordres d'entités*

Les deux *si* du français moderne, la marque de protase, d'une part, et l'intensif, d'autre part, sont issus respectivement de latin *sī* (vx latin *sei*) et *sīc*, ces deux particules contenant, l'une comme l'autre, un reflet d'un étymon *\*se-i*. Latin *sī* > afr. *se* et lat. *sīc* > afr. *si* ont eu tendance à se confondre, et finalement lat. *sī* > fr. mod. *si*, tandis que *sīc* > *si* n'a survécu que comme intensif dans des constructions exprimant le haut degré, entre autres dans des constructions corrélatives du type ... *si* ... *que* P, ou a été renouvelé en *ainsi*.

On s'accorde généralement<sup>94</sup> pour voir dans *\*sei* (> vxlat. *sei* > lat. *sī*) le locatif de l'anaphorique *\*so(-)* sous sa forme à voyelle thématique

94. Cf. Dunkel 2014 II, p. 740.

Toutefois, alors que l'emploi comme « si » d'un locatif d'un thème identique à celui du réfléchi semble limité à la branche italique des langues indo-européennes, il est remarquable et hautement problématique que la sous-branche sabellique de cette même branche ait des reflets d'un *\*suai* issu du thème *\*sue* et non du thème *\*se* (osq. SVAI/*suae* par exemple). Dunkel (II, p. 765) en fait un locatif *swa-h<sub>2</sub>i* (avec un *\*/a/* qui sort d'on ne sait où), Untermann (1999), un locatif féminin *\*sue-h<sub>2</sub>-i* glossé « in eigener (Lage) », ce qui nous semble préférable mais oblige, selon nous, à supposer un nom-support féminin effacé.

On a tenté d'unifier lat. *sei* > *sī* et sabell. *suai*, uniquement à travers des évolutions phonétiques, en posant une loi phonétique (Schrijver 1991 et Vine 2011), controversée, *\*/CWo/ > \*/CWa/* (en l'occurrence, *\*suoi* > proto-italique *\*suai*), ce qui aboutit à une aporie puisque, si *\*/suo/ > /so/* en lat. (5<sup>ème</sup> siècle avant J.C.), ce n'est pas le cas de *\*/sua/*, sans compter le problème morphologique posé par le */o/* de *\*suoi* (nous remercions E. Dupraz pour ces précisions). Il semblerait que les deux « si » soient issus d'étymons irréductibles au niveau italique, issus respectivement de *\*se* (*\*se-i*) et de *\*sue* (*\*sue-h<sub>2</sub>-i > \*suai*).

Si tel était quand même le cas et que lat. *sī* < *\*suai*, l'analyse que nous proposons, en termes d'ipséité-identité ne se trouve pas en elle-même infirmée, à condition que *\*sue* ait connu la même évolution que *\*se*, d'« ipséité-identité » à « réfléchi » ; en revanche, un rapprochement direct avec *\*se*, *\*so* et *\*-s* devient impossible et impose d'avoir une doctrine sur la nature, la valeur et la date de l'opposition entre *\*se* et *\*sue* (pré-PIE, avec maintien tardif de *\*se/\*sue* et de leur valeur respective, qui reste à définir, dans une partie au moins des branches de la famille).

En revanche, si *sei* et SVAI *suae* sont irréductibles l'un à l'autre, étant donné qu'il est improbable qu'un même morphème ou paire de morphèmes ayant des valeurs aussi éloignées que celles de réfléchi et de « si » présentent la même variation, par ailleurs isolée dans le système de la langue (*\*se* vs *\*sue*), on peut en déduire qu'il s'agit d'un seul et même morphème (ou paire de morphèmes), et qu'on doit chercher à déterminer ce qui lie les deux valeurs de réfléchi et de « si » attachées à ce morphème (ou paire de morphèmes), l'une remontant au PIE semble-t-il et l'autre apparemment au proto-italique ; c'est ce que nous proposons de faire en partant d'une valeur d'ipséité-identité. Par ailleurs, restera à déterminer la différence de valeur qui oppose *\*se* et *\*sue*, différence de valeur qui s'est maintenue, dans certaines branches, sur plusieurs millénaires, à la fois pour le réfléchi et pour un « si ».

/e/, ce qui ne pose aucun problème du point de vue de la phonétique historique (signifiant).

A travers les langues, les marques de locatif (cas, adposition, etc.) peuvent avoir, à côté d'emplois locaux proprement dits, des emplois temporels et des emplois logiques. Dans ses emplois locaux, la marque de cas porte sur des entités du premier ordre<sup>95</sup> (le *z* de  $Cas_{Loc}(X,z)$ <sup>96</sup>), tandis que, dans ses emplois temporels, elle porte sur des entités du second ordre (événements) ; c'est le cas en turc des noms abstraits d'action REALIS en *-dlg-* au locatif<sup>97</sup> :

turc :

<i>gel</i>	<i>-diğ</i>	<i>-iniz</i>	<i>-de</i>	« quand vous êtes venus »
venir	NActReal	2plPoss	Loc	

C'est en fait la nature de l'entité marquée par *Loc*, un nom d'action REALIS, qui détermine cette interprétation (entité du second ordre). Si on glose ce genre d'exemples en ayant recours à une expression à nom-support, on obtiendra un :

« à/dans le moment que/où P »

Une marque de locatif peut également porter sur une entité du troisième ordre ; quand l'entité qui sature la place d'argument *z* de  $Cas_{Loc}(X,z)$  est du troisième ordre, c'est-à-dire un contenu propositionnel à repérer parmi les mondes possibles, elle peut prendre une valeur REALIS ou IRREALIS. Si on veut gloser ce genre d'expressions au moyen d'une expression à nom-support, on glosera<sup>98</sup> par :

« à/dans le cas que P »

Le nom-support « cas » réfère par définition, à un « cas qui est toujours à situer par rapport à d'autres cas »<sup>99</sup>. Cette valeur est précisément celle attachée à *\*se-i* > vxlat. *sei* > lat. *sī* et à ses descendants, dont fr. *si*, introducteur soit de subordinées hypothétiques en position cadrative de protase ou en position de circonstanciel postposé, soit d'une interrogation indirecte totale argument d'un prédicat contenant un sème « ne pas savoir ».

95. Cf., plus haut, parag. 1b.

96. Sur ces notations et sur les marques de cas, quelle que soit leur nature, comme fonctions prédicatives, voir parag. 1a.

97. Cf. Lemaréchal 2014, p. 26-28.

98. Comme le fait d'ailleurs Dunkel pour *\*se-i* > vxlat. *sei* (2014, II, p. 740 n. 55), glosé par : « in dem Fall ».

99. Cf. note 63.

b) *Interrogation indirecte totale et conditionnelles et univers de croyance*

Du fait que l'expression en \**se-i* P intervienne dans les interrogations indirectes totales et dans les subordinées conditionnelles, une analyse en termes de mondes possibles ne saurait suffire. En effet, que *si* P soit le régime d'un prédicat portant un sème « ne pas savoir », dans le cas de l'interrogation indirecte totale :

*je ne sais pas s'il vient (ou non)*

ou que *si* P fournisse la protase d'un système hypothétique :

*s'il vient, alors P<sub>2</sub>* (qui implique la possibilité qu'il ne vienne pas)

on met en contraste deux propositions contradictoires : « il vient » et « il ne vient pas ». Toute hypothèse comme toute interrogation totale consiste non pas à évaluer la valeur de vérité de P en la situant dans tel ou tel monde possible contrefactuel ou non, mais à poser deux univers de croyance incompatibles : l'un où P est (ou serait) le cas, l'autre où P n'est pas (ou ne serait pas) le cas<sup>100</sup>. Comme nous l'avons dit<sup>101</sup>, une des caractéristiques des univers de croyance est que la réalité de l'hypothèse (mode) n'est plus en cause<sup>102</sup>, de la même façon qu'une fois posé un univers où il y a des licornes, celles-ci peuvent être décrites en train de brouter, de hennir, etc., exactement comme si on était dans un monde possible non contrefactuel ; on peut aussi bien, à l'intérieur de l'univers de la fiction, mettre en contraste divers mondes possibles : « si je rencontre/rencontrais/j'avais rencontré une licorne, je lui dirai/dirais/aurais dit... ».

Univers de croyance et mondes possibles sont sur deux plans différents, les seconds étant subordinés au premier. La construction d'une fiction (univers fictif) n'est pas sur le même plan que l'évaluation propositionnelle d'un jugement en termes de vrai et de faux en passant par le probable, le possible, etc.

100. Le premier avantage du recours à la notion d'univers de croyance, ou de discours au sens où nous l'entendons ici, est de dépasser cette contradiction entre les deux propositions P et non P, en les plaçant dans deux univers différents, l'univers de croyance asserté dans l'énonciation en cours et un univers dont l'image est créée par l'énonciateur sans qu'il en prenne en charge la vérité (cf. Duval).

101. Cf. parag. 1c et note 34.

102. Cela constitue un second avantage, essentiel pour ce qui nous occupe ici, celui de distinguer clairement l'assertion — assimilée par Dik à un 4<sup>ème</sup> ordre de calcul (cf. parag. 1b et Lemaréchal 2014, p. 26-27) — et la modalité — assimilée à un calcul du 3<sup>ème</sup> ordre (Lyons) —, ce qui est particulièrement important quand on traite des constructions hypothétiques dans des langues opposant irréel et potentiel (comme le latin) ou conditions passée et non passée (comme le français).

c) *Pourquoi \*se-i ? Ipséité-identité et univers de discours*

On peut alors se poser la question de savoir pourquoi il se trouve que \*se-i s'est spécialisé dans cet emploi. Nous ne voyons guère que trois possibilités :

1) ou bien un nom-support<sup>103</sup> signifiant « cas, Fall » a disparu comme *voiture* a disparu dans *une automobile*, ce qui, bien que tout à fait possible, ne sera vérifié que du jour où l'on en aura trouvé une attestation ;

2) ou bien la récurrence de \*se-i dans ces emplois spécialisés, puis la fréquence de tels emplois auraient entraîné le transfert de la valeur attachée aux segments enchâssés particuliers (condition et interrogation totale) sur la marque segmentale qui s'y trouvait fréquemment associée : ces explications statistiques<sup>104</sup> sont à la mode, mais n'en demeurent pas moins, pour ce qui nous concerne ici, circulaires et ne font que repousser le problème : pourquoi est-ce \*se-i- qui a connu cette fréquence d'emploi significative et le transfert de valeur qui en a résulté, et non d'autres bases<sup>105</sup> ?

3) la troisième possibilité est que ce soit le sémantisme même de \*se- qui contienne déjà dans l'oeuf une telle spécialisation.

L'hypothèse<sup>106</sup> selon laquelle une particule \*se « même » aurait donné, d'une part, le réfléchi \*se- avec une flexion de pronom personnel (alignée sur \*me(-) et \*te(-)) et, d'autre part, par thématization, l'anaphorique « marqué », d'insistance sur l'enchaînement topical, \*so- nous semble pouvoir fournir une explication.

Que ce soit dans les conditionnelles aussi bien que dans l'interrogation indirecte totale, il s'agit de marquer qu'un P appartient bien à un univers où P est P et non non-P et, dans le cas des conditionnelles,

103. Eventuellement au féminin, s'il fallait poser un étymon \*su-a-i et non \*se-i (cf. note 94).

104. Ce qui peut justifier ce type d'explications n'est pas tant leur caractère statistique et le « poids des chiffres », mais bel et bien qu'elles relèvent de la dimension sociale du signe (c'est-à-dire de son historicité) mise à juste à titre en avant par Saussure et Meillet, c'est-à-dire, en dernier ressort, à la fois de son caractère accidentel (cf. Toutain) et de son caractère normatif (cf. Auroux). On est redevable à A.-G. Toutain (2014 et 2015) d'avoir bien mis en relief l'absence totale de lien, chez Saussure à la différence des structuralistes qui se sont réclamés de lui, entre ce caractère accidentel parce qu'historique, qui est celui entre autres des lois phonétiques, et le caractère arbitraire de la relation entre signifiant et signifié, fondatrice du fonctionnement de la langue en synchronie.

105. La base anaphorique \*(h<sub>1</sub>)e- a connu le même genre de spécialisation avec le grec *ei* (< locatif \*(h<sub>1</sub>)e-i).

106. Cf., dans ce volume, notre notule : « Valeurs du supplétisme \*so/\*to- : continuité topicale, animéité et ipséité-identité ».

à un univers où ce  $P \rightarrow P_2$ , et non à un hétéro-univers, voire à un anti-univers, où ce n'est pas le cas. Le sème d'ipséité (« soi-même », « en personne ») implique qu'une entité reste identique à elle-même (« la même ») dans une nouvelle situation, généralement par opposition à une ou des entités autres. On voit que cette valeur cadre parfaitement avec la situation des entités du 3ème ordre que constituent les P protases de systèmes protase-apodose et les conditionnelles en général aussi bien qu'avec celle des propositions objets d'une interrogation indirecte totale.

L'ipséité-identité peut porter sur une entité du premier ordre dont on affirme l'identité avec celle qui est prise dans tel scénario — « en personne » —, ou dont on veut affirmer l'identité avec celle donnée par le contexte immédiat limité à la même prédication — le réfléchi<sup>107</sup> — ou par un contexte plus éloigné, rattaché par la continuité topicale — « ce même X », comme dans le cas de l'anaphorique *\*so(-)*<sup>108</sup>. Dans le cas de *\*se-i* « si » et de ses descendants, il s'agit de propositions et d'univers.

Dans les emplois conditionnels de *\*se-i*, il s'agit d'un P (entité du troisième ordre) que l'on compare avec un P' appartenant à un univers modèle où un tel  $P' = P \rightarrow P_2$ , par opposition à tout univers où n'existe pas un tel  $P' = P$  : « posons un P dans un univers U, celui de l'énonciation, qui serait identique à un P dans un univers modèle U', où ce même  $P \rightarrow P_2$  : puisque le  $P_1$  de l'univers de l'énonciation est identique à un P' d'un univers modèle où un tel  $P' \rightarrow P_2$ , on s'attend à ce que, dans l'univers de l'énonciation,  $P_1 \rightarrow P_2$  également ». Dans le cas de l'interrogation indirecte totale, il y a choix entre deux univers contradictoires, l'un où P, l'autre où non-P : on demande confirmation que l'univers en cause est bien identique à un univers où P est le cas par opposition à tout autre univers où non P.

Dans le premier cas, ce qui est sous-entendu, c'est « et non non-P » ; dans le second, c'est « ou non P ». La différence est à mettre en rapport avec le caractère de thème ou de cadratif du premier — « posons P »<sup>109</sup> (s.e., et non non-P) — vs avec le fait que, dans le second, P est régi par le sème « ne pas savoir » du prédicat dont P est un argument.

107. L'idée que la différence entre l'anaphore et les réfléchis direct et indirect, pour les langues qui font cette dernière distinction, n'est qu'une question d'extension du domaine où rechercher l'antécédent a été systématisée par la théorie du gouvernement et du liage, cf., par exemple, Obenauer et Zribi-Hertz (éds.) 1991, Kupfermann.

108. Voir dans ce volume, notre notule : « Valeurs du supplétisme *\*sol/\*to-...* ».

109. On verra (parag. 6d) que ce qui distingue < si  $P_1$ , alors  $P_2$  > et < que  $P_1$ , et  $P_2$  >, est précisément que *que* P ne fait que « poser » P (construire un univers où P), sans évoquer d'univers contradictoire.

Dans tous les cas, *\*se-i* implique la comparaison entre (des P appartenant à) trois univers : l'univers du discours comparé à un univers modèle opposé à un ou plusieurs univers contradictoire(s) ; à travers ces trois univers, les trois propositions sont en relation d'identité ou de contradiction. Le choix reste ouvert dans les interrogatives, mais « posé » dans les conditionnelles.

d) *Manière, comparaison, coordination et univers de discours*

Le sème d'identité-ipséité implique une comparaison (identité) entre univers de discours : un univers où l'entité déterminée par *\*se(-)* sert de modèle (fourni par le contexte ou par des topoi ou des normes partagés, etc.) et l'univers particulier dont on parle et dont on construit la représentation. Ce sème de comparaison explique, selon nous, aussi bien le *-s* des adverbes de manière du grec que la valeur d'adverbe de manière de *\*se-i* + *\*-ke* > lat. *sīc*, y compris dans son évolution, dans certaines langues romanes (roumain, afr.) en simple coordonnant en concurrence avec *et*<sup>110</sup>.

En effet, *\*se-i* a donné par ailleurs<sup>111</sup> un adverbe de manière *\*sei-ke* < *\*se-i* + *\*-ke*<sup>112</sup> « ainsi, comme ça, de cette manière, de la même manière » (lat. *sīc*, fr. *si*), ce qui implique un sème de comparaison (identité) entre deux univers : l'univers dont il est question et un univers modèle donné par le contexte antérieur, par les connaissances partagées, ou par les idées reçues.

110. Cf. les cinq notules publiées dans ce même volume.

111. On a pu se demander (Fruyt 1987, par exemple) si la ressemblance entre *\*se-i* > lat. *sī* (> afr. *se* > fr. mod. *si*) et *\*se-i* + *\*-ke* > lat. *sīc* (> fr. *si* intensif, renouvelé en *ainsi* comme adverbe de manière) n'était pas l'écho de constructions corrélatives à corrélatifs identiques (cf. Stassen 1985 et Petit 2013) du type « ainsi P<sub>1</sub>, ainsi P<sub>2</sub> » (à la différence, par exemple, de skt. < *ya-* P<sub>1</sub>, *ta-* P<sub>2</sub>). On doit noter, toutefois, qu'on ne trouve pas, semble-t-il, de corrélations < *sī* P<sub>1</sub>, *sīc* P<sub>2</sub> > en lat., ni de corrélation < *se* P<sub>1</sub>, *si* P<sub>2</sub> > en afr. ; en français, < *ainsi* P<sub>1</sub>, *ainsi* P<sub>2</sub> > est réservé à la comparaison (« de même (que)..., de même ... »). Nous préférons, ce qui n'exclut pas qu'il y ait corrélation, voir dans *\*se-i*, plutôt qu'un adverbe du type « ainsi », un déterminant de P, à la façon, selon nous, du *that* complétif de l'anglais (Lemaréchal 2014, p. 58-59), *\*se-i* étant un locatif de *\*se-* là où *that* est issu d'un nominatif-accusatif neutre de *\*to-*.

112. Le sème de comparaison, inhérent à l'expression de la manière, ne peut être attribué à *\*-ke* ; *\*-ke* est une particule déictique proximale qui recharacterise *\*se-i* et en fait un adverbe anaphorique renvoyant à un contexte proche, alors que *\*se-i* n'est qu'un déterminant portant directement sur P (voir la note précédente). C'est la base *\*se* qui est porteuse du sème de comparaison du fait, comme nous l'avons dit, de son sème d'identité-ipséité.

Il est remarquable que cet « ainsi » ait pu évoluer dans certaines langues romanes (afr. *si* et roumain *și* < lat. *sīc*) en un coordonnant quasi-synonyme de *et*<sup>113</sup>. Là où existe une différence de valeur entre reflets de lat. *sīc* et de lat. *et*, le reflet de lat. *sīc* introduit une proposition qui va dans le sens de ce qui précède (continuité topicale), tandis que le reflet de lat. *et* marque un ajout, ou une surenchère (échappant à l'horizon des attentes)<sup>114</sup>. Cette différence de valeur reste conforme à celle, reconstituable pour leurs étymons — d'une part,  $*(h_1)e-ti$ <sup>115</sup> (> *et*) « de plus, encore, en outre » et, d'autre part,  $*se-i \pm *ke$  (> *sīc*) « de cette/la même manière » —, entre changement et continuité, ajout et conformité. Cette différence de valeur doit être, elle aussi, analysée en termes d'univers : tout se passe comme si chaque étape d'une narration était conçue comme la construction d'un nouvel univers, en continuité avec celui qui a été construit aux étapes précédentes (continuité topicale soulignée par le thème  $*se$  d'ipséité, qui fonctionne, de nouveau ici, comme une marque d'anaphore renforcée), ou comme un ajout dépassant ou en contradiction avec celui construit aux étapes précédentes<sup>116</sup>.

113. Ainsi, dans l'exemple suivant, afr. *si* fonctionne à la fois comme un corrélatif de *quant* « quand » (et non de *se* « si ») et comme un coordonnant, qui n'est sur le même plan ni que *et*, ni que les connecteurs temporels *puis* et *après* — *et(puis(ainsi))* — :

*Quant il eut che fait, si prist deux grandesmes pierres, si leur fist lier as cous et puis si les fist geter en le mer. Apres si se fist coroner tot a force a empeur. Quant il fut coronés, si fait il prendre trestous chiaux que il seut que il en pesoit qu'il estoit empereres, si leur fait il crever les iex ...*

(*Conquête de Constantinople XXI*, 18-24)

« Quand il eut fait cela, il prit deux énormes pierres, il leur fit lier au cou et puis il les fit jeter dans la mer. Ensuite il se fit couronner empereur par la force. Quand il fut couronné, il fit arrêter sans exception tous ceux qu'il considérait lui être hostiles et il leur fit crever les yeux ... »

(Buridant 2000, p. 507)

114. Ce qui correspond finalement assez bien à la définition de *ainsi* donnée par le *TLF* (s. v.) : « conformément à ce qui a déjà eu lieu » (calcul du 2nd ordre) et, de là, « conformément à ce qui a déjà été dit » (niveau de l'énonciation correspondant à un 4ème ordre de calcul). Voir aussi Meyer-Lübke, III, parag. 545.

115. Formé sur la base  $*h_1e-$  (qui a également donné grec *ei* « si ») à l'aide d'un suffixe adverbial à valeur ablative (« von da aus ; darüber hinaus, noch », Dunkel 2014, II, p. 260) ; les reflets en sont, entre autres, grec *eti* « encore » et lat. *et(i)* « et, même », à l'origine de fr. *et*. Voir, plus loin, parag. 6e.

116. Le problème reste que l'hypothèse que nous proposons pour  $*se-i$  ne semble pas valoir pour  $*h_*e-i$  > grec *ei*, la base  $*h_1e-$ , qui a donné *et* <  $*h_1e-ti$ , ne présentant apparemment ni sème d'identité-ipséité ni sème de comparaison. Voir parag. 6e.

## 5. Les marques segmentales susceptibles d'être associées à l'apodose

### a) *Quelques remarques sur les particules d'apodose du français « alors », « donc », « ainsi » et « et » : temporalité, cause, manière et coordination*

Le français possède différentes particules d'apodose. Pour les conditionnelles et les temporelles, la plus fréquente est *alors*, mais il n'est pas inintéressant de s'arrêter sur d'autres comme *donc* et *ainsi*. Par ailleurs, les protases à marque segmentale *que* sont les seules à autoriser une apodose introduites par *et* (*que* P<sub>1</sub>, ±*et* P<sub>2</sub>), auquel nous consacrerons la partie suivante.

Du point de vue de la diachronie, aucune de ces trois particules n'a une histoire simple. Cette obscurité est liée, sans doute, à notre incapacité à restituer le détail des étapes de leur histoire à cause du manque des attestations nécessaires, mais elle est due, pensons-nous, avant tout, à un phénomène plus fondamental, sur lequel nous aurons à revenir : la tendance à l'opacité intrinsèque à ce type de marques, qui laisse la porte ouverte, de manière récurrente, dans chaque synchronie successive, à d'incessantes recharacterisations, réanalyses, spécialisations, etc.

*Alors* « à ce moment » fonctionne, en synchronie, comme un locatif adessif/allatif (temporel) qui renvoie de manière anaphorique au repère temporel défini par P<sub>1</sub>, d'abord dans la séquence temporelle des événements dans le monde de référence, puis, par extension, dans le déroulement du discours, et, enfin, dans le déroulement d'une argumentation. En diachronie, *alor(e)s* apparaît (13<sup>ème</sup> siècle) comme une recharacterisation<sup>117</sup> au moyen de *a-* de *lor(e)s* comme locatif ; mais *lor(e)s* se révèle problématique dans la mesure où, si *ores* est l'issue attendue de lat. *horās* « période de temps » (accusatif pluriel de durée) et si sa finale *-s* peut bien être de celles qui sont issues d'un morphème du latin<sup>118</sup>, *lor(e)s* ne peut provenir d'un syntagme latin au pluriel *illās horās*, bien que le *l-* ne puisse qu'être issu de l'article ou de l'anaphorique dont ce dernier est lui-même issu (*illa* > *la*) ; cela suppose que, lors de la préfixation de *l-*, le suffixe *-s* ne fonctionne pas comme marque de pluriel, mais comme *-s* adverbial, ce qui est incompatible avec le niveau de constituance où est censé fonctionner un *l-* articulaire. Dans ces conditions, il est plus réaliste de partir d'un *hora(m)*, ablatif

117. « Renforcement » n'a guère de sens.

118. *ores* est cité parmi les cas où le *-s* adverbial pourrait être le reflet d'une désinence latine, en l'occurrence *-ās* accusatif pluriel, ici *ores* < *horās* ; ce *-s* se serait étendu ensuite à des mots comme *onque*, *donque*, *avueque*, *ilueque*, etc., où le *-s* ne peut être étymologique (Meyer-Lübke, II, parag. 624-625).

à valeur locative ou accusatif de durée, susceptible de recevoir un déterminant anaphorique *illa(m)* (< exophorique distal), le tout (re)caractérisé comme adverbe par *-s*, par analogie avec le *-s* facultatif de *ore(s)* et des autres adverbes où /s/ est étymologique.

*Donc* n'apparaît dans une apodose de système conditionnel, que dans :

*si P, c'est donc que P*

à coté de :

*si P, c'est que P*

*si P, alors, c'est que P*

*si P, c'est alors que P*

mais aussi de :

*si P, alors c'est donc que P :*

*Donc* semble, par conséquent, n'être compatible qu'avec une construction clivée, focalisant la totalité de P<sub>2</sub>, avec la valeur explicative habituelle de *c'est que P*, ce qui réserve *donc* à des conditionnelles portant sur l'énonciation (calcul du 4ème ordre)<sup>119</sup> — « si P<sub>1</sub>, (l'énonciateur/on a des raisons de dire que) P<sub>2</sub> » — :

*si Paul a réussi, alors (c'est qu')il a travaillé*

*si Paul a réussi, \*donc il a travaillé*

*si Paul a réussi, c'est (donc) qu'il a travaillé*

*Donc* a une étymologie aussi problématique que celle d'*alors* ; il serait issu (*FEW* s. v. *dunc* « dann », suivi par presque tout le monde<sup>120</sup>), d'un *dunc*, assez rarement et tardivement attesté, lui-même réfection de lat. *dum* d'après *tum/tunc* « alors », mais le /c/ de fr. *donc* ne peut s'expliquer par le *-c* de lat. *dunc*, et encore moins les *-que(s)* d'afr., et les *-ca(s)* d'autres langues romanes. On invoque une deuxième analogie, sans rapport avec la précédente, de date différente nécessairement postérieure puisqu'on part de *dunc*, à partir de *unquam*, « quelque jour, jamais (en phrase négative ou interrogative) » (fr. *onc*, *on(c)ques*), qui aurait fourni le \*/-ka/ nécessaire, à une date où l'on avait \*/unka/ ; on voit que le *-c* de *dunc* ne sert à rien<sup>121</sup>. Le signifié pose

119. Cf. note 43.

120. On a également proposé une étymologie partant de *dōnique* variante, tout à fait minoritaire, de *dēnique* « enfin ».

121. Il semble qu'on ne propose *dunc* que pour se conformer à l'idéal de ce modèle de reconstruction qui est de retrouver un mot latin attesté, où qu'on le prenne et non de reconstruire, par les voies de la grammaire comparée-reconstruction, un étymon protoroman (qui serait *\*dunka ± s* adverbial) ; cf. Buchi 2014 et 2015.

également problème, lat. *dum* n'étant ni un « donc », ni un « alors » ; de plus, la valeur « dann », proposée par le *FEW* et reprise par un « alors » dans les notices en français, laisse dans l'obscurité la frontière existant entre un « alors » et un véritable « donc ». En revanche, afr. *donc/donque(s)* connaît une variante *dont* traduisant une interférence avec *dont* « d'où » (*de + unde*) adverbe de lieu ablatif (à valeur locale > temporelle > logique) ; un ablatif, causal, ou plutôt argumentatif, est tout à fait à sa place pour un « donc » ; la même métaphore spatiale reste toujours vivante dans *d'où* fonctionnant comme connecteur. Il nous semblerait plus économique et plus réaliste de partir plutôt de ce *dont* (< \**dē unde*), (re)caractérisé comme temporel par le suffixe \*-ka (issu par mécoupe de /\**unka*/ < *unquam*) et comme adverbial par -s.

*Ainsi* (« de cette manière, comme ça »), de même que le *si* < *sīc*, ajoute un sème de manière, ce qui implique une comparaison entre P<sub>1</sub> et une situation (univers de discours) modèle donnée par le contexte ou constituant un topos<sup>122</sup>. L'histoire d'*ainsi* n'est pas sans obscurité non plus : *ainsi* apparaît comme un renouvellement de *si* (< lat. *sīc*)<sup>123</sup> ; si une étymologie \**in sīc* (*FEW*) explique afr. *ensi* et suggère une recharacterisation de *si* < *sīc* par *en-* comme locatif inessif (« dans un (cas) comme ça, dans un (cas) tel »), expliquer la forme *ainsi* par une contamination de ce *ensi* par *ainslainçois* « avant, auparavant, plutôt, mais » est de nouveau loin d'éclairer le détail des phénomènes (réanalyse, recharacterisation, etc.) qui ont pu conduire à associer une forme *ainsi* à la valeur « ainsi ».

b) « *Alors* », « *donc* », « *ainsi* » : *anaphore, cas, sous-catégorisation et amalgame*

En synchronie, *alors, donc* et *ainsi* partagent un certain nombre de points communs. Premièrement, ces particules sont toutes anaphoriques<sup>124</sup> — renvoyant, dans le cas qui nous occupe, à la protase P<sub>1</sub>, ou bien au contexte antérieur : « à ce moment », « en conséquence de cela », « de cette manière, comme cela, dans le même ordre d'idée ». Deuxièmement, elles sont toutes casuellement marquées : la première comme un locatif temporel renvoyant d'abord à la temporalité du monde de référence, puis, de là, à l'univers de discours et, enfin, à la temporalité de l'argumentation ; la seconde comme un

122. Cf. Ducrot 1987, 1988.

123. Cf. parag. 5e.

124. Ce qui n'est pas le cas de *et*, dont il faut supposer, quel que soit le statut qu'on lui prête, qu'il exprime directement la relation *et*(P<sub>1</sub>,P<sub>2</sub>).

ablatif où  $P_1$  est considéré comme un repère à l'origine de (l'énonciation de)  $P_2$  ; la troisième comme un adverbial de manière :  $P_1$  est anaphorisée en tant qu'exprimant une des manières dont  $P_2$  peut être. Troisièmement, les trois sous-catégorisent  $P_1$  en tant que « moment », « raison » et « manière » (point de comparaison) de  $P_2$ , un peu à la façon d'un nom, à ceci près qu'aucune des opérations en jeu — anaphore, cas et sous-catégorisation — ne donne lieu, dans le cas d'*alors*, *donc* et *ainsi*, à une expression distincte et que, dans les trois, expressions de l'anaphore, cas et catégorisation sont amalgamées<sup>125</sup> dans une particule unique, non segmentable. Quatrièmement, ces particules d'apodose peuvent apparaître après des protases sans marque segmentale, mais présentant les marques non segmentales caractéristiques des protases. Elles peuvent enfin fonctionner comme connecteurs entre énoncés et entre énonciations (en début de tour de parole, réponse, etc.).

Ce qui distingue les trois particules est que *alors* maintient le rapport entre  $P_1$  et  $P_2$  dans le domaine du temps (calcul du 2ème ordre), *donc* fait passer au niveau explicatif (calcul du 4ème ordre, celui du subordonnant *puisque* opposé à *parce que*) et *ainsi* introduit une comparaison entre univers de croyance.

Quant à *et*, il est d'une autre nature, n'étant compatible qu'avec un type tout à fait particulier de protases, dont celles en *que* P, mais non avec celles en *si* : nous y consacrerons un développement particulier. Par ailleurs, *et* n'exclut ni *alors* ni *ainsi* (ou *comme ça*) ; on peut même avoir les trois particules à la fois<sup>126</sup> :

± *et* (± *alors* (± *ainsi* (P2)))

### c) Note sur chinois *jiù* et *cái*

La marque d'apodose du chinois *jiù* est issue comme la plupart des marques plus ou moins grammaticalisées, d'un verbe, *jiù* « aller à, (s')approcher, gagner un lieu », qui n'est plus employé dans ce sens (c'est-à-dire de manière transparente) que dans des expressions figées comme « passer à table », « aller au lit », « aller à l'école » ; il figure en position de  $V_1$  dans un certain nombre de composés « prendre place », « aller voir le médecin », « trouver un emploi », etc. Il est grammaticalisé en position de  $V_2$  dans des verbes composés  $V_1$ - $V_2$  avec la valeur « atteindre le résultat attendu de  $V_1$ , accomplir », comme verbe-préposition/adverbe/conjonction (selon l'ordre de l'entité

125. Au sens de Martinet.

126. Comme en afr., dans le texte cité à la note 113, *et(puis/après(si))*.

qu'il introduit) : « aussitôt, tout de suite ; dès (que) ; alors ». Son emploi comme particule d'apodose peut être considéré comme un simple cas particulier de ce dernier emploi, ce qui en fait un simple « alors » ; toutefois cet « alors » semble recouvrir un « P<sub>1</sub> va vers P<sub>2</sub> », « P<sub>1</sub> gagne P<sub>2</sub> (comme on gagne un lieu, lieu désignant ici métaphoriquement le résultat de P<sub>2</sub>) », ce qui n'a aucun rapport avec la configuration argumentale (+ anaphore de P<sub>1</sub> dans P<sub>2</sub>) du fr. *alors*.

La marque de protase *cái*, réservée aux apodoses des systèmes exprimant une condition nécessaire, avec ou sans marque de protase, semble être issue d'un simple « alors » temporel : la glose du *Ricci* s. v. 5060 est « à l'instant même, tout juste, à peine ; dans ce cas, alors seulement, alors ; assurément, certes, pour sûr » ; s. v. 5054, s'ajoute, à ces valeurs purement grammaticales, celle de « capacité, aptitude, talent ; qualité naturelle »<sup>127</sup>. S'il y a là la trace d'un sème « naturel(lement) », *cái* insisterait alors sur le lien nécessaire (naturel) entre P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub>, attendu dans l'expression des conditions nécessaires<sup>128</sup>.

## 6. Le paradoxe de *que* P<sub>1</sub>, et P<sub>2</sub>

a) *Les quatre types de protases compatibles avec une apodose en et*

*Et* est compatible avec les protases en *que* P<sub>1</sub>, mais non avec les protases présentant d'autres marques segmentales de subordination<sup>129</sup> :

*que* Paul réussisse son concours,  
(*et*) (alors) tout le monde sera content

vs *si* Paul réussissait son concours,  
Ø/alors/\**et* tout le monde serait content<sup>130</sup>

*Et* est également compatible avec des P<sub>1</sub> sans marque segmentale de protase, qui peuvent prendre, à l'intonation près, les apparences

127. Baxter et Sagart, \*/[d/z]ʰə/ « talent, habileté » ; le passage à « alors (?naturellement) » constitue un cas de véritable grammaticalisation.

128. Avec *nà* « ça » > « alors », *nà-me* « comme ça ; alors », on retrouve anaphore (< distal), manière et comparaison.

129. *Et* ne semble pas compatible avec les protases en *supposons que*, *disons que* P<sub>1</sub> ; *et* coordonne alors P<sub>2</sub> avec le verbe régissant *que* P, et non avec *que* P lui-même.

130. La présence de la coordination n'empêche pas celle, obligatoire dans le cas des systèmes protase-apodose, de l'intonation typique des cadratifs ou des thèmes détachés antéposés. La différence entre <*et*> et <, + *et*>, qui ne se limite pas au cas qui nous occupe, mais concerne aussi bien la simple coordination, a fait couler beaucoup d'encre (cf. Corminboeuf p, 140 sqq.).

d'énoncés de types injonctif<sup>131</sup> ou déclaratif<sup>132</sup>, mais non de type interrogatif<sup>133</sup> :

*réussis, et tout le monde sera content*  
*tu réussis, et tout le monde sera content*  
*tu réussissais, et tout le monde était content/aurait été content*  
*fais un pas de plus, et je tire*  
*tu fais un pas de plus, et je tire*  
*tu faisais un pas de plus, et je tirais/j'aurais tiré*

et avec des protases constituées par des expressions sans verbe<sup>134</sup> :

*un pas de plus, et je tire !*  
*un pas de plus, et je tirais/j'aurais tiré*  
*une erreur, et tout est/était/serait/ aurait été à recommencer*

b) *Caractères communs aux protases admettant une apodose en « et »*

On voit que, dans le vaste ensemble que constituent les systèmes protase-apodose, la possibilité pour une protase d'être associée à une apodose introduite par un *et* circonscrit un sous-ensemble particulier de P<sub>1</sub> ; elle n'est partagée que par les quatre types de constructions suivants :

1) deux de ces types sont constitués par des P<sub>1</sub> qui ont l'apparence d'énoncés soit déclaratifs, soit injonctifs, indépendants, à ceci près, qui est essentiel, que ces P<sub>1</sub> ne présentent pas l'intonation (conclusive) définitoire des énoncés déclaratifs, ou celle des injonctions, mais celle, suspensive, définitoire des thèmes détachés et des cadratifs, commune à toutes les protases en tant qu'elles sont des thèmes ou cadratifs<sup>135</sup>.

Dans le cas des P<sub>1</sub> ressemblant superficiellement<sup>136</sup> à des énoncés injonctifs, non seulement l'intonation n'est pas celle de l'injonction, mais on n'y exprime nullement l'intention de manipuler l'interlocuteur (peut-être en profite-t-on pour lui enjoindre de « réussir », mais certainement

131. Cf. Corminboeuf 2009, chap. 8, p. 233-256, « Les impératives ».

132. Cf. Corminboeuf 2009, chap. 7, p. 221-232, « Les constructions bi-assertives ».

133. Il ne semble pas qu'on puisse avoir *et* (ni l'intonation typique des cadratifs ou des topiques et des cadratifs) après les « pseudo-interrogatives » de Corminboeuf (2009, chap. 9, p. 257-281), mais on peut avoir un *que* (P1 *que* P2) : *\*aurait-il réussi, et tout le monde aurait été content vs aurait-il réussi (que) tout le monde aurait été content*, qui intervertit subordonnée et principale.

134. Cf. Corminboeuf 2009, chap. 6, p. 179-220, « Les structures nominales ».

135. Dans cette mesure, le célèbre article J. Haiman reste, quoi qu'on ait pu dire (Corminboeuf compris), fondateur et fondamental ; cf., également, Charolles 2003.

136. Corminboeuf relève scrupuleusement toute sorte de faits qui distinguent ces protases des énoncés correspondants.

pas de « faire un pas de plus »). S'il y a acte de langage, ce ne peut être que celui, performatif, qui se manifeste dans les *supposons, disons que* P, sans que soit mis, toutefois, en cause explicitement, ici, de coénonciateurs. Il en va de même pour les P<sub>1</sub> qui ont les apparences d'énoncés déclaratifs, mais qui ne sauraient être interprétés comme tels, l'intonation étant suspensive, et non conclusive, ce qui, précisément, signale que l'énoncé n'est pas fini : l'intention de l'énonciateur n'est nullement de communiquer l'information contenue dans P<sub>1</sub> pour elle-même à son interlocuteur. L'acte de langage n'a rien de déclaratif ; s'il y a acte de langage, ce ne peut être, de nouveau, que celui, performatif, qui consiste à imposer, d'une manière ou d'une autre, à l'interlocuteur de construire l'univers fictif dont P<sub>1</sub> est donné comme la description de l'occurrence d'un événement tel que P<sub>1</sub> → P<sub>2</sub>.

Ces protases, qui ressemblent à des énoncés, n'en sont pas, mais fonctionnent plutôt comme une sorte de discours indirect libre inséré en position de thème ou de cadratif, marqué comme tel par l'intonation.

2) un troisième type de constructions susceptibles d'être suivies d'une apodose introduite par *et* est constitué par des syntagmes substantivaux présentant un article suivi d'un nom commun d'événement ou d'une expression nominale désignant un événement par métonymie ; ces syntagmes substantivaux désignent toujours une occurrence particulière mais nouvelle d'un événement<sup>137</sup>. Il ne semble pas que ces expressions puissent être simplement temporelles :

*?un rayon de soleil, et les oiseaux se sont remis à chanter*

elles sont, le plus souvent, modalisées (au sens de « il suffit d'un X, et... », par exemple) :

*un rayon de soleil, et on voit la vie en rose*

Le *un rayon de soleil* de cette expression n'est pas éloigné du *un rayon de soleil* de :

*tiens ! un rayon de soleil.*

où la proposition se limite à un syntagme substantival qui désigne l'occurrence de l'événement. De même, on a, avec un article défini qui a pour valeur d'identifier l'événement particulier comme une occurrence d'un phénomène général dont il n'est qu'une manifestation particulière<sup>138</sup> :

137. Ce qui correspond tout à fait aux définitions de l'indéfini et du défini du type de celles proposées par Givón (1984, p. 399) ou par Dik (1989, p. 139).

138. De nouveau, l'emploi de l'article défini correspond tout à fait à ce qu'on peut attendre : identification, et non plus construction d'une occurrence, d'un référent disponible dans les connaissances partagées et valeur générique. A noter qu'on peut avoir

*la pluie, et les prés vont reverdir/reverdissent...*  
cf. *tiens ! la pluie*

Dans les deux cas, il s'agit de désigner une occurrence particulière d'un événement dont on peut attendre certaines conséquences. Cela nous conduit directement au problème de la valeur de *et* dans les cas où il apparaît.

3) le quatrième type de protases compatibles avec une apodose en *et* est constitué par des subordonnées en *que* P<sub>1</sub> au subjonctif<sup>139</sup> analogues à des complétives sujets, à ceci près qu'elles ne sont pas un argument d'un prédicat de la principale, mais des thèmes/cadres non marqués en cas, ce qui fait apparaître de manière éclatante le paradoxe de ces *et* qui coordonnent des constituants qui ne paraissent pas relever du même niveau de constituance : des thèmes ou cadratifs, qui sont des termes, coordonnés à des propositions.

En même temps, apparaît clairement ce qui fait l'unité de ces seuls quatre types de constituants qui, en position de protase, admettent une apodose introduite par *et* : ils désignent un événement (dont l'occurrence peut déclencher l'événement exprimé par l'apodose), soit sous la forme d'un substantif marqué explicitement comme tel — un *que* P ou un syntagme constituée d'un article suivi d'une expression nominale —, soit sous la forme d'une sorte de discours indirect libre qui fait, d'une structure identique à un énoncé autonome, la désignation de l'événement qu'elle exprime, du seul fait de sa nature de thème (ou de cadre) marquée par l'intonation.

c) *Français* < *que* P<sub>1</sub>, *et* P<sub>2</sub> > *et palau* < Article a + *Forme dite hypothétique* +, e « *et* » P<sub>2</sub> >

La comparaison avec la construction la moins marquée — la moins spécifiée et semble-t-il la plus courante — du palau<sup>140</sup> est éclairante. Qu'ont en commun le *que* P au subjonctif détaché à l'initiale du français

*c'est* avec un syntagme avec article défini et *il y a* avec un syntagme avec article défini : *c'est la guerre* et *il y a un rayon de soleil*.

139. Comme les complétives sujets, à l'intonation près.

Il est, à notre avis, oiseux de se demander si *que* P dans < *que* P<sub>1</sub>, *et* P<sub>2</sub> > est une complétive en *que* qui s'ignore ou une injonction à la 3ème pers. ; ce qu'il faut dire, c'est que < *que* P > peut connaître ces trois emplois en raison de sa valeur propre, qui est de désigner un contenu propositionnel comme une entité non référentielle, et ces différents emplois se distinguent par les autres marques qui lui sont associées (intonation injonctive vs suspensive, position dans la chaîne, fait d'être un argument d'un verbe pouvant régir un *que* P, etc.).

140. Cf. parag. 3a.

et la construction en Article *a* + verbe à la forme hypothétique du palau ?

- la position de thème détaché,
- la présence possible du coordonnant « et » en tête d'apodose,
- ce que nous appelons « substantivation », c'est-à-dire le marquage explicite, au moyen de l'article *a* en palau et de *que* en français, du fait que le contenu propositionnel enchâssé donne lieu à la construction d'une entité (translation d'une proposition en substantif, chez Tesnière),
- le fait que cette entité ne soit pas marquée comme référentielle — l'article *a* du palau ne marque par lui-même ni définitude ni référentialité<sup>141</sup>, mais seulement la « substantivité » ; *que* ne suffit pas non plus à marquer *que* P comme référentiel, le subjonctif s'accorde explicitement avec cette non-référentialité —,
- l'ordre supérieur à un de cette entité, ce qui est marqué, en français, par *que*, et, en palau, par l'emploi de la forme dite « hypothétique » du prédicat enchâssé, forme hypothétique devenue largement opaque, mais qui conserve la trace de deux traits caractéristiques de ce changement d'ordre de calcul : le fait que le sujet reçoive un marquage issu en partie d'un génitif subjectif (emploi d'un préfixe personnel particulier, qui est en partie un ancien suffixe personnel possessif) et le fait que le verbe ait une forme spéciale, en partie issue d'une forme fonctionnant plus ou moins comme un nom abstrait d'action (*-oN-* = *paN-/pag-* du tagalog).

Tous ces traits sont communs aux constructions des deux langues malgré des différences de structure considérables et expliquent une partie de leurs autres emplois (injonction, argument de prédicats modaux, relativation d'un autre terme que le sujet<sup>142</sup>).

d) < Que *P* > vs < si *P* >, < et > vs < alors >

A la différence de *si P*, *que P* — ainsi que les autres protases consistant purement et simplement en la désignation d'une entité — n'envisage que le *P* exprimé par la protase, alors que *si P*<sub>1</sub> est, comme nous l'avons dit, toujours un : *si P*<sub>1</sub> (*et non pas non-P*<sub>1</sub>) opposant deux univers contradictoires, et cela, que *si P* fonctionne comme protase hypothétique antéposée en position de thème/cadre, comme subordonnée circonstancielle postposée ou comme subordonnée complétive

141. Cf., ici, parag. 3c.

142. Cf. Lemaréchal 1986, 1991 chap. VIII.

argument d'un prédicat porteur d'un sème « ne pas savoir », dans le cas de l'interrogation indirecte totale.

Avec *que* P, aussi bien qu'avec les trois autres types de protase admettant une apodose introduite par *et* — qui, toutes, ne peuvent apparaître qu'en position de protase (antéposée) et non de subordonnée circonstancielle postposée —, l'hypothèse est présentée (de manière fictive) comme un donné — ce qui explique sa valeur de condition suffisante — auquel est associée une conséquence qui en est solidaire — ce qui explique l'occurrence possible d'un *et* qui souligne la solidarité de P<sub>1</sub> et de P<sub>2</sub>. Les deux constituants coordonnés sont ainsi deux propositions, la première de type existentiel-occurentiel : « il y a P<sub>1</sub>, et P<sub>1</sub> → P<sub>2</sub> », avec le *et* exprimant addition, surenchère, surprise, etc., c'est-à-dire le *et* nécessitant une intonation suspensive sur le premier élément coordonné, sinon une pause<sup>143</sup>.

e) *Note sur l'origine des « et » : « avec » vs « en outre »*

Si un « et » coordonnant deux syntagmes substantivaux est souvent issu en diachronie d'un « avec », ou vaut également « avec » en synchronie (cf. le *na* de langues bantoues comme le kinyarwanda)<sup>144</sup>, les « et » coordonnant deux propositions ou deux énoncés, c'est-à-dire des éléments relevant d'ordre de calcul supérieur à un, sont souvent des « encore X », un « aussi X » ou un « même X », où X peut représenter<sup>145</sup> une prédication étendue, un contenu propositionnel ou une énonciation (cf. lat. *et* « et, même » < \**eti*, grec *kai* « et, aussi, même »).

Si l'étymologie la plus vraisemblable, non sans obscurités, de gr. *kai* « et » est sans doute celle consistant à le mettre en rapport avec \**ko(m)* « avec »<sup>146</sup> (latin *cum*, *co-*, got. *ga-*), \*(*h*<sub>1</sub>)*eti* (> lat *et* « et, même, aussi » et grec *eti* « encore ») semble être plutôt un « de plus, en outre, au delà de cela »<sup>147</sup>.

143. « Et » a donné lieu à une littérature également pléthorique, cf. Corminboeuf, p. 137-141.

144. Par un simple changement qui relève de la diathèse : *Paul va au cinéma avec Marie* ↔ *Paul et Marie vont au cinéma*.

145. En termes de niveaux de Dik, cf. parag. 1b.

146. D'étymologie inconnue selon Chantraine (s. v.), *kai* (mais aussi cyprite *kas* « et ») a donné lieu à de nombreuses spéculations (cf. Dunkel II p. 391) ; le rapprochement avec \**ko* (ou \**kom*) « avec » (via un \**kasi* ou non) a, en tous cas, le mérite de nous ramener en pays typologiquement connu.

147. Ablatif adverbial en \**-ti*, rappelons-le, sur la base anaphorique \*(*h*<sub>1</sub>)*e-*, base dont le locatif en *-i* a donné le *ei* « si » du grec (cf. parag. 4d).

L'histoire de ces deux marques illustre deux possibilités symétriques d'extension d'emploi : l'une (grec *kai*) partant d'un « avec » > « et » coordonnant de syntagmes substantivaux pour s'étendre à des emplois de coordonnant de constituants de niveaux supérieurs jusqu'à signifier « même » et « encore », et l'autre, à l'inverse, partant d'un « de plus, en outre » pour s'étendre à des emplois de coordonnant de phrase, puis de coordonnant de syntagme substantival, sinon interne au syntagme.

## 7. Conclusion : opacité des marques et permanence des sèmes

- a) *Rôle et nature des marques segmentales associées aux conditionnelles : des marques de cas, de substantivation, de nominalisation, d'énonciation*

Parmi les différentes marques segmentales susceptibles d'être associées aux systèmes protase-apodose à valeur hypothétique (et temporelle) que nous avons rencontrées, on trouve des marques identifiables, entre autres, comme des marques de cas (et assimilées), des marques relevant de la substantivation c'est-à-dire de la construction des entités, des marques de nominalisation c'est-à-dire d'inclusion de cette entité à une classe d'entités (classe d'objets), des marques relevant de l'énonciation. A cela, il faut éventuellement ajouter des marques anaphoriques/cataphoriques renvoyant de l'apodose à la protase ou de la protase à l'apodose.

Les marques de cas indiquent fondamentalement la relation du constituant qu'elles marquent, en l'occurrence P, au reste de la phrase : elles peuvent porter directement sur l'élément représentant P (« dans P ») ou sur le prédicat centre de P (comme dans les temporelles du turc mettant en oeuvre un nom abstrait d'action REALIS en *-dlg-* au locatif), mais aussi sur un déterminant de P (« dans ce P » pour *\*(h<sub>1</sub>)e-i* > grec *ei* + P, ou « dans ce P même » pour *\*se-i* > latin *sī* + P), sur un support (nom ou verbe) de P (*dans l'hypothèse que P, à supposer que P*), et, éventuellement, sur les marques anaphoriques/cataphoriques renvoyant de l'apodose à la protase ou de la protase à l'apodose.

Que ce soit avec le locatif d'un nom verbal d'action en *-dlg-* (+ suffixe personnel possessif) du turc :

<i>gel</i>	<i>-diğ</i>	<i>-iniz</i>	<i>-de</i>
venir	NVerbal d'action	Poss2pl	Loc

« quand vous êtes venus » (lit. « dans votre venue »)

ou avec une adverbialisation directe du verbe au moyen du gérondif<sup>148</sup> hypothétique en *-sE* (+ suffixe personnel possessif<sup>149</sup>) du turc ;

<i>gel</i>	<i>-se</i>	<i>-niz</i>	« si vous ven(i)ez »
venir	GérondifHypothq	Poss2pl	

ou avec celle de la proposition au moyen de *si* ou de *quand* en français :

*si vous ven(i)ez*

ou avec l'emploi de l'adposition *à* dans une locution subordonnante comme *à supposer que*, dans tous ces cas de figure, le marquage casuel, et ce qu'on peut y assimiler, a toujours pour fonction de marquer la relation de la subordonnée au reste de la phrase.

Dans ces conditions, on comprend que les hypothétiques et temporelles en position postposée à la principale soient marquées comme des circonstants, mais qu'en position de protase, quand elles fonctionnent comme des cadres sinon des topiques ou thèmes détachés, elles soient éventuellement dépourvues de marquage casuel, cette absence étant précisément une caractéristique récurrente des thèmes, topiques, cadres, précisément en tant que détachés (« nominativus pendens »).

La présence de marques de substantivation, c'est-à-dire de construction des entités, ne surprend pas dans la mesure où le P sature une place d'argument, place d'argument qui, en tant que telle, ne peut être instanciée que par une entité, éventuellement désignée par un constituant substantival. Cette substantivation peut se manifester par un *que* ou par l'emploi de formes verbales non finies comme l'infinitif en français, dans *à supposer que* P par exemple. Elle peut rester implicite, étant présupposée par le fait que P est en position d'argument d'une marque casuelle (ou en position de thème détaché), aussi bien qu'être explicitée par un article comme le *l'* de *dans l'hypothèse que* P.

Grec *ei* et latin *sī* (< vxlat. *sei*), s'ils sont bien issus de locatifs (\**e-i* et \**se-i*) de bases pronominales fonctionnant comme un déterminant de P<sup>150</sup>, contiennent à la fois une marque de cas locatif \**-i*, avec une valeur illustrant la prétendue dérive menant des valeurs locales (« dans le lieu L ») à des valeurs temporelles (« dans le moment que P ») et, de là, à des valeurs plus abstraites (en l'occurrence, « dans le cas que P ») — à analyser, en fait, avant tout, en termes d'ordre de calcul de

148. Défini comme forme adverbial du verbe (alias, converbe, anglicisme qui nous paraît inutile).

149. Sauf à la 1pl où l'on a, comme au parfait en *-dl*, *-k* et non *-lz*.

150. Plutôt que comme un cataphorique dans un système corrélatif, cf. note 111.

l'entité sur laquelle porte la marque de cas —, et une marque de substantivation explicite de P, constituée par une base pronominale anaphorique, éventuellement d'ipséité (*\*(h<sub>i</sub>)e-* et *\*se-*), fonctionnant comme un support, ou plutôt comme un translatif substantivant de P, d'une manière analogue au *ce* des complétives « compléments d'objet indirects en *à/de ce que* P du français<sup>151</sup>.

Le changement d'ordre de calcul se manifeste souvent comme une sélection sur la classe d'objets, ou plutôt classe d'entités, susceptible d'instancier la place d'argument, en l'occurrence d'entités d'ordre supérieur à un, d'où l'emploi de formes non finies du verbe du type des noms abstraits d'action avec lesquelles le « sujet » est représenté par un génitif subjectif (ou un possessif), comme en turc à la fois dans le locatif du nom en *-dİg-* (et, sauf à la 1pl, dans le gérondif hypothétique en *-sE-*) où le « sujet » est représenté par un personnel de la série des suffixes personnels possessifs. Cette relation d'inclusion à une classe d'entités d'ordre supérieur à un peut être rendue plus explicite par l'emploi d'un classificateur possessif, comme on l'a vu, encore vivant, dans les équivalents de complétives du ponape<sup>152</sup> (« gerundive clauses ») ou, seulement à l'état de trace dans la construction dite « hypothétique » du palau<sup>153</sup> (qui a précisément des emplois conditionnels avec l'article *a*), voire même par une véritable nominalisation avec emploi d'un nom-support lexical qui sous-catégorise P de façon plus fine, comme on peut s'y attendre d'éléments lexicaux — en l'occurrence, des noms lexicaux exprimant, comme tout nom commun, des prédicats d'inclusion<sup>154</sup> à une classe prédéfinie d'entités (classe des « hypothèses » vs des « éventualités », etc. : *dans l'hypothèse vs éventualité que* P, etc.).

L'existence d'un acte de parole performatif, nécessaire pour poser l'univers de discours fictif (où  $P_1 \rightarrow P_2$ ) attaché à toute conditionnelle, peut rester implicite et ne se manifester qu'à travers un *que* P sans régissant (*que*  $P_1$ , (*et*)  $P_2$ ), ou même n'être révélée que par la présence entre protase et apodose d'une coordination du type « et », qui unit protase et apodose comme deux énonciations liées<sup>155</sup>, aussi bien qu'être exprimée par un subordonnant, éventuellement plus ou moins

151. Cf. Lemaréchal 2014, p. 50 sqq.

152. Cf., ci-dessus, parag. 3a.

153. Cf., ci-dessus, parag. 3 et 6c.

154. Cf., ci-dessus, parag. 1b.

155. C. Denizot (2013, « Le cas des systèmes hypothétiques coordonnés du grec ancien ») a signalé un cas (rare, 13 occurrences) de protases marquées à la fois par *ei* « si » et coordonnées à l'apodose par *te ... te*, ou par *... men ... de ...*, en grec homérique. Nous la remercions vivement de nous avoir présenté cet article lors d'un de nos séminaires de l'École Pratique des Hautes Etudes.

opacifié, constitué par un verbe de « dire », comme en palau<sup>156</sup>, ou être rendu explicite par le recours à une expression lexicale contenant un verbe comme *supposer*, sinon sous la forme d'une véritable énonciation comme dans un *supposons que* P<sub>1</sub>, (*et*) P<sub>2</sub>, voire un *disons que* P<sub>1</sub>, (*alors*) P<sub>2</sub>, avec mention explicite des actants de l'énonciation<sup>157</sup> et spécification du type d'énoncé (ici injonctif). Le caractère de fiction discursive de ces énonciations avec leur statut complexe entre vrai et faux peut être explicité à l'aide du lexique (*supposer*) ou de constructions grammaticales et/ou lexicales relevant du « comme (si) » (cf. le *jiǎ-* de chinois *jiǎ-shǐ*, *jiǎ-rú* ou le *rú* de chinois *rú-guǒ* et *jiǎ-rú*).

Quant à *\*se-i* (> lat. *sī* > fr. *si*), si l'on y voit, comme nous proposons de le faire, plus que le locatif d'un simple anaphorique, le locatif d'une marque d'identité-ipséité (*\*se*), il contient une trace explicite de la mise en contraste de plusieurs univers, celui dans lequel prend place le P qu'il introduit et les hétéro-univers ou anti-univers dont l'énonciateur construit une image<sup>158</sup> pour mieux asserter l'identité à soi-même (ipséité) du premier.

b) *L'opacité des subordinnants : les subordinnants comme abrégé de prédicats ?*

Si des locutions comme *dans l'hypothèse que* P, à condition que P, catégorisent explicitement P comme une « hypothèse » ou comme une « condition », et des locutions comme *au cas où* P, *au moment où* P catégorisent P comme définissant un « cas » ou un « moment », les subordinnants les plus fréquents se caractérisent, de manière générale, par leur opacité ; on peut même dire que c'est un phénomène récurrent à travers les langues, au point qu'il doit relever, à quelque degré, d'une certaine naturalité. Il faut rendre compte de cette opacité.

On pourrait considérer, en des termes empruntés à Culioli<sup>159</sup> et aux culioliens, que toute hypothèse implique nécessairement un certain nombre d'opérations universelles dont certaines seulement laissent des traces<sup>160</sup>. On objectera à cette sorte d'analyse qu'on ne peut déterminer lesquelles de ces opérations laissent des traces que de manière circulaire, précisément par les traces qu'elles laissent, ce qui fait qu'on ne dépasse pas en fait le simple constat, constat que telle opération laisse une trace dans telle langue et n'en laisse pas dans telle autre,

156. Cf., ci-dessus, parag. 3b.

157. Cf. M. Duval.

158. Sur la notion d'« image d'univers », voir R. Martin 1987, p. 19 sqq.

159. Cf. Culioli 1990, p. 91, 126, par exemple.

160. De là, la notion d'opérateurs définis comme des traces d'opérations.

sans qu'on puisse même, en fin de compte, démontrer l'universalité effective de ces opérations. On retrouve le risque d'invérifiabilité, voire de non-falsifiabilité, inhérent à toute théorie où le lien entre l'universel et le particulier relève de règles particulières, locales, ad hoc.

Une autre solution, dont on pourrait croire à première vue qu'elle n'est qu'une variante de la précédente, mais que nous préférons, est de considérer les *si* de *si*(P1,P2) et les *if* de *if*(P1,P2) comme des abrégés de (paquets de) prédicats, au sens où on considère que les noms communs — dont une des caractéristiques est d'être sémantiquement complexes<sup>161</sup> — sont des abrégés de l'ensemble des prédicats qui les définissent : ainsi, « cheval »(x) est un abrégé de « quadrupède »(x), et de tous les autres f(x), qui sont autant de sèmes définissant un cheval, comme « être d'une certaine taille », « avoir une certaine forme », « avoir une queue et une crinière de telle ou telle nature », « avoir telles ou telles utilisations (trait vs monte, labour, course, boucherie, etc.) », tout en laissant non spécifié tel ou tel trait que des expressions plus complexes et moins opaques (« cheval de labour », « coursier ») peuvent spécifier ; de la même façon, un « si » serait complexe, mis pour tous les traits que nous avons dégagés comme étant nécessairement, ou éventuellement, attachés aux conditionnelles (et aux interrogatives indirectes totales), tout en laissant éventuellement non spécifié tel ou tel trait que des expressions plus complexes et moins opaques comme *à condition que*, *à supposer que*, *dans l'hypothèse que*, *dans l'éventualité que*, *au cas où*, peuvent spécifier ; *si* comme *cheval* serait « mis pour » la complexité qu'ils recouvrent.

En synchronie, *cheval* ne renvoie à aucun des prédicats définitoires (prototypiques) d'un « cheval », *cheval* est donc opaque en synchronie, même si, en diachronie, on<sup>162</sup> a pu rapprocher *\*h<sub>1</sub>ékwo-* (lat. *equo-s*, skt *açva-h*, etc.) de *\*ōku-s* (*\*He-Hok-u-*) « rapide »<sup>163</sup>. De même, *si* est opaque en synchronie, et l'est dès le vxlat. *sei*.

Le mérite de cette perspective est de reconnaître la complexité tout en invitant à dresser l'inventaire des traits qui font cette complexité et en tentant de définir les relations, d'inclusion et de substitution, existant entre tel et tel sèmes et le sémème dans la composition duquel ils entrent.

161. Givón, 1984 p. 55.

162. A condition de ne pas poser *\*/H/ = \*/h<sub>2</sub>/* pour « rapide ». Cf. Wodko et al. 2008, p. 200 sqq. et 230 sqq.

163. Cf. Lamberterie 1990, II, p. 576.

c) *L'opacité des subordinants : marques segmentales et synecdoque*

Même en chinois, où les marques conservent une certaine compositionnalité, on s'aperçoit que, de la complexité des « opérations » attachées à l'expression de la condition, les différentes marques ne retiennent qu'une partie des éléments pourtant nécessairement impliqués par leur emploi ; elles marquent la relation à travers une de ses facettes : *yào* retient l'acte de volonté au caractère performatif et négocier de toute hypothèse ; *jiǎ* retient la fiction, *shì* ou *guǒ* la vérité interne à l'univers de discours fictionnel, *rú* ou *ruò* le fait que l'univers de discours fictionnel soit un simulacre construit par comparaison. Chacune ne réfère à la relation qu'à travers une sorte de synecdoque<sup>164</sup>, où le tout est évoqué par une de ses parties.

Dans nos *Etudes de morphologie en f(x,...)*<sup>165</sup>, nous avons avancé l'idée que le marquage des relations dans les langues était placé sous le signe de la synecdoque et du pointillisme. Nous prenions en exemple les marques segmentales attachées à l'expression de l'instrument : en dehors de marques « appropriées » comme le sont l'instrumental (cf. sanskrit) ou l'emploi d'un verbe « utiliser » (cf. chinois *yòng*) dans une construction verbale sérielle éventuellement plus ou moins grammaticalisée, le plus souvent ces marques sont constituées par des mots ou des morphèmes de sens extrêmement hyperonymique, à savoir des verbes « prendre » (chinois *ná*), « mettre » (yoruba *fi*) dans les langues à séries verbales, ou une adposition comme le *avec* du français dont la « polysémie »<sup>166</sup> est bien connue, c'est-à-dire des lexèmes ou des grammèmes qui n'indiquent en rien que leur régime est l'instrument de l'action exprimée par le prédicat principal. Ces lexèmes ou grammèmes réfèrent à des facettes, ou plutôt, en l'occurrence, à des phases, effectivement présentes dans toute mise en oeuvre d'un instrument : on prend l'objet qui servira d'instrument dans le monde, on l'introduit dans la situation, il accompagne l'action en la favorisant et en contribuant de façon essentielle à sa réalisation. Certains traits sont conservés par ces marques : le trait [+contrôle] du type de procès (Aktionsart) ainsi que le trait [+contrôle] qui en résulte pour l'agent, sont bien là, et même le caractère planifié (« téléologique »<sup>167</sup>) inhérent à la mise en oeuvre de tout instrument est bien là, mais, paradoxalement, la seule chose qui soit absente, c'est que le régime de ces verbes,

164. Lemaréchal 1998a, p. 221 sqq.

165. Lemaréchal 1998a, p. 221 sqq., et, antérieurement Lemaréchal 1996, 1997 et 1998b.

166. On parle trop de « polysémie » là où il s'agit d'hyperonymie.

167. Cf. Desclés.

adpositions, etc., soit l'instrument de l'action principale ; ce sont les sèmes contenus dans ce régime qui en font un instrument approprié (dédié) — comme dans *écrire avec un crayon* ou *avec de l'encre* — ou possible — comme dans *écrire avec un bâton* ou *avec son sang* — du procès principal, c'est-à-dire un certain accord entre des sèmes présents dans le lexème qui exprime le procès et des sèmes présents dans ses arguments (« enfoncer un clou avec un marteau vs avec une pierre »). Des marques comme « prendre », « mettre » et « avec » n'expriment par elles-mêmes qu'un point dans le processus complexe en quoi consiste la mise en oeuvre d'un instrument, elles ne réfèrent à la relation d'instrument que par synecdoque — et c'est ce qui permet à ces marques de rester « polysémiques », c'est-à-dire d'avoir un sens compatible avec d'autres emplois — dans le cas précis, la manière, l'accompagnement, mais « prendre » et « mettre » (cf. « prendre du temps, de la peine », « mettre de la bonne volonté », etc.) ont un spectre encore plus large qu'un « avec ».

On voit que c'est le cas de français *si*, anglais *if*, chinois *yào*, ou *rúguǒ*. Chaque marque ne correspond qu'à une facette de ce qu'est une condition. Selon les cas, cela relève soit de la diachronie et de l'étymologie soit de la synchronie même de la langue.

#### d) *L'opacité des subordonnants : hyperonymie, système et diachronie*

En chinois, *yào* ne retient qu'une facette de la relation conditionnelle : l'acte délibéré de la part de l'énonciateur de créer un univers fictionnel, *jiǎ-shǐ* que ce caractère fictionnel ; *yào-shì* à la fois cet acte et la vérité interne à l'univers fictionnel ; et, pourtant, toutes ces marques représentent la totalité de la relation « si » (P1,P2) — sans doute, ou seulement peut-être, avec des nuances qu'il s'agira de dégager à partir de corpus spontanés. Un locuteur employant en position de particule de protase *yào*, *yào-shì*, *jiǎ-shǐ* ou *rú-guǒ* dans le contexte d'un système protase-apodose ne fait référence qu'à la relation conditionnelle. Une fois que la relation synecdochique de la marque segmentale à la totalité de la relation entre P1 et P2 à laquelle elle est associée s'efface, ces expressions sont prêtes, en cas d'opacification complète, pour devenir de simples « si ».

L'opacité de *si* lui permet de s'opposer à *quand*<sup>168</sup>, etc., en position circonstancielle ou cadrative et de fonctionner à la fois dans ces positions et dans celle d'argument d'un verbe ayant un sème « ne pas savoir si P est le cas ou non, est ainsi ou non ». L'absence de transparence de *si* fait que *si* P n'est pas réservé à un sous-type particulier mais à

168. Ce qui n'est pas le cas d'allemand *wenn* par exemple.

la totalité des conditionnelles, et ne spécifie pas si P est une hypothèse, une condition, une éventualité, un cas, etc., et, au delà, si P est une condition ou une interrogation indirecte totale. Dans le cas de lat. et fr. *si*, grec *ei*, angl. *if*, ce qui est commun à leur emploi hypothétique et à leurs autres emplois, à savoir, en particulier, à leur emploi comme marque d'interrogation indirecte totale quand la subordonnée se trouve saturer une place d'argument d'un prédicat régissant comportant un sème « ne pas savoir », c'est précisément : « si P est le cas (ou non) », « si P est ainsi (ou non) », c'est-à-dire la mise à égalité, en termes d'assertion, de deux univers contradictoires, l'un où P est le cas et un autre, complémentaire ou contraire, où P1 n'est pas le cas. Au sein du système de la langue en synchronie, la valeur de *si* est déterminée par son opposition à *quand*, etc., et par la relation d'hyperonymie qu'il entretient avec les marques plus spécifiées que lui.

*Si* réfère à la subordination conditionnelle indépendamment de tout sème particulier ; est subsumée sous *si* la totalité des sèmes inhérents à toute condition. *Si* ne se définit plus que par l'ensemble des positions qu'il peut occuper (cadratif/circonstanciel vs argument de prédicats comportant un sème « ne pas savoir »), par son opposition à *quand* (à la différence d'alld. *wenn* par exemple) et comme hyperonyme sous-spécifié par rapport aux expressions avec lesquelles il commute. *Si* ne se définit donc plus que par sa position dans le système d'oppositions structurales caractéristique de la langue en synchronie. N'est-ce pas en parfaite conformité avec la définition saussurienne du signe ?

Pour que s'établisse cette valeur, l'opacification de *si* est essentielle. On a une chaîne :

synecdoque > opacité > valeur dans un système d'opposition

#### e) *Opacification et permanence*

Inversement, on constate la permanence, sur quelques millénaires, du sème d'identité-ipséité depuis PIE *\*se* ; dans le cas de *\*se-i* « si » et de ses descendants, *\*se-* porte sur des entités du 3ème ordre.

Que ce soit dans les conditionnelles aussi bien que dans l'interrogation indirecte totale, il s'agit de marquer qu'un P appartient bien à un univers où P est bien P et non non-P et, dans le cas des conditionnelles, où ce P → P<sub>2</sub>, et non à un hétéro-univers, voire à un anti-univers. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de marquer l'identité de P avec soi-même (ipséité<sup>169</sup>), c'est-à-dire de comparer, pour en

169. L'existence du grec *ei* < *\*(h<sub>1</sub>)e-i* sur une base anaphorique *\*(h<sub>1</sub>)e-* qui, à la différence de *\*se*, semble n'avoir jamais présenté de sème d'identité-ipséité, suggère qu'une simple marque de définitude (ou de renvoi anaphorique au P d'un univers

poser l'identité, un P de l'univers qu'on est en train de construire et un P' d'un univers modèle où un tel P est bien P par opposition à tout univers où non P (un « P étant comme ça, et non autrement »<sup>170</sup>).

L'opacification n'est bien qu'une perte de compositionnalité ; les sèmes restent les mêmes : 1) le locatif 2) d'entités du 3ème ordre 3) identiques d'un univers à un autre ; ce qui change, c'est l'amalgame.

f) *Retour sur les systèmes protase-apodose sans marque segmentale ; le noyau dur des systèmes protase-apodose*

Revenons à notre point de départ : les systèmes protase-apodose se passent très bien de toute marque segmentale.

L'absence de marque segmentale laisse, pour ainsi dire, à nu la relation  $P_1 \rightarrow P_2$ , qui est le noyau dur de tout système protase-apodose, dans la mesure où ces derniers tendent (dans l'intentionnalité même de l'énonciateur), en fin de compte, à présenter ce qui n'est que condition, voire hypothèse, comme une pure et simple relation d'implication<sup>171</sup>, ce qu'elles ne sont pas. Du coup, comme nous le signalions en note 7, il en résulte souvent, dans une langue comme le français, un effet stylistique d'automaticité, de brutalité, dans l'expression du lien entre  $P_1$ - $P_2$ .

Cette implication est marquée par le seul fait que  $P_1$  et  $P_2$  ne constituent pas des énoncés autonomes séparés (marque intégrative conclusive d'énoncé après l'ensemble  $P_1$ - $P_2$  et non après  $P_1$ ) et que  $P_1$  est subordonné à  $P_2$ ,  $P_1$  étant marqué en tant que cadre de  $P_2$  (marque non segmentale, séquentielle et intonative, de thème).

Les marques segmentales associées à la protase peuvent marquer explicitement, dans le cas des conditionnelles, la performativité de l'acte de langage qui consiste à imposer au coénonciateur de construire une fiction (en le mettant ou non dans le coup), à en marquer le caractère fictif en opposant ou non deux univers contradictoires (c'est-à-dire en y ajoutant ou non explicitement la construction d'un second univers en contradiction avec le premier, anti- ou hétéro-univers) : là où *que* se contente de poser  $P_1$  et *quand* de repérer  $P_2$  par rapport à  $P_1$ , *si* implique la mise en contraste de deux univers contradictoires  $U_1$  et

modèle) suffit : l'emploi de *\*se* ne serait qu'une forme d'insistance sur l'identité des deux P d'un univers à l'autre (cf. note 116).

170. La présence d'un tel sème d'altérité nous ferait pencher, sous toute réserve, pour une analyse de *\*s(e)ue* comme résultant, pour renforcement/insistance, de l'agglutination (cf. Bader, totalement absente de Dunkel) de *\*se* avec un *\*ue* disjonctif/exclusif (un « soi-même de son côté ») (Dunkel 2014, II p. 845-848).

171. Sinon de simple succession, marquée iconiquement par la séquence, à laquelle s'ajoute toutefois l'intonation des cadratifs, qui ajoute une dimension causale.

$U_2$ , en insistant sur le fait que l'on se place dans  $U_1$  où  $P$  est le cas et  $P \rightarrow P_2$ , et non dans  $U_2$  où non  $P$ . Des marques peuvent spécifier temps relatif de  $P_1$  par rapport à  $P_2$  et valeur de vérité de  $P_1$ , de  $P_2$  et de  $P_1 \rightarrow P_2$ , à travers une corrélation entre TAM de  $P_1$  et TAM de  $P_2$ .

Les marques d'apodose anaphorisent  $P_1$  dans  $P_2$ , comme elles le font de deux étapes d'un discours possiblement considérées comme deux univers successifs, tandis que « et » coordonne<sup>172</sup> deux univers de discours pour n'en faire qu'un seul (ici en conjonction avec la marque non segmentale que constitue l'intonation dite suspensive), ce qui est éventuellement modulé par des pauses, comme tout « et ».

## 8. Où est la syntaxe ? Pourquoi les langues isolantes ?

Où est la syntaxe ? Nulle part. Pourquoi la faculté de langage aurait-elle la forme d'un manuel de grammaire avec ses chapitres – dans le meilleur des cas – de phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, pragmatique, etc., si utile que cette division de la matière puisse être ? La leçon de Saussure est que la seule propriété caractéristique des langues naturelles qui en assure le fonctionnement est qu'elles mettent en oeuvre des signes qui se définissent, à l'intérieur de chacune d'elles, par l'intersection de différences de valeur et de différences dans la forme du phénomène physique qui sert à les communiquer. Il ne peut exister de différences de signifié effectivement communiquées, de quelque nature que soient ces informations, qui ne correspondent à des différences portées par le signifiant, de quelque nature que soient ces différences. Il n'y a rien, pourrait-on dire, entre la phonétique (de laboratoire) et la sémantique au sens le plus large du terme.

Pourquoi les langues isolantes ? Ce type de langues nous a servi de révélateur. Elles révèlent en effet l'existence de marques restées longtemps invisibles parce que non segmentales. Dans une langue comme le chinois, une grande partie des éléments grammaticaux étant des verbes qui, malgré leur grammaticalisation, fonctionnent encore comme des verbes, il est de bonne méthode de chercher quels sont les actants de ces verbes. Ce type de langues nous fait alors, pour ainsi dire, *voir* les  $f(x)$  et les  $x$ , les prédicats et les entités de différents ordres qui en saturent les places d'argument.

Où est alors la syntaxe ? Partout, et non dans les grammèmes segmentaux plus que dans les autres éléments signifiants. Les configurations présentées par ces éléments sont à étudier à toutes les échelles. Tout n'est, en effet, qu'une question d'échelle et de grain de l'observation.

172. Sur la coordination, nous renvoyons aux deux articles de G. Rebuschi sans le *BSL* (2001 et 2002).

De ce fait, l'unité de compte de la syntaxe est à chercher au niveau des éléments isolables les plus fins, c'est-à-dire au niveau des sèmes et des différences du signifiant qui leur sont associées. L'unité de compte de la syntaxe, ce sont les sèmes diversement associés dans différentes configurations, et la syntaxe doit être conçue comme l'étude de ces configurations.

### Références bibliographiques

- ALLETON Viviane, 1973, *Grammaire du chinois*. Paris, PUF.
- ANSCOMBRE Jean-Claude et Oswald DUCROT, 1983, *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles, Mardaga.
- AUROUX Sylvain, 1998. *La raison, le langage et les normes*. Paris, PUF.
- BAXTER William H. et Laurent SAGART, 2014. *Old Chinese reconstructions* (version 1.1 du 20/09/2014).
- BAZIN Louis 1978. *Introduction à l'étude pratique de la langue turque*. Paris, Adrien Maisonneuve.
- BEHR Wolfgang, « Morphological notes on the Old Chinese counterfactual ». *BJOAF*, 30, p. 55-87.
- BLANCHÉ Robert 1968. *Introduction à la logique contemporaine*. Paris, Armand Colin.
- BODELOT Colette, 1987. *L'interrogation indirecte en latin*. Paris, Peeters.
- BURIDANT Claude, 2000. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris, SEDES
- BUCHI Eva, 2011. « Sept malentendus dans la perception du DéRom par Alberto Varvaro », *Revue de Linguistique Romane*, 75, p. 305-312.
- , 2014. « Les langues romanes sont-elles des langues comme les autres ? Ce qu'en pense le DéRom. Avec un excursus sur la notion de déclinaison étymologique », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CIX/1, p. 257-275.
- CHANTRAINE Pierre, 1968. *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. Paris, Klincksieck.
- CHAO Yuen-ren, 1968. *A Grammar of Spoken Chinese*. Berkeley-Los Angeles. University of California Press.
- CHAROLLES Michel, 2003. « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase ». *Travaux de linguistique*, 47, p. 11-51.
- CHOI-JONIN Injoo, 1995. « La préposition avec : opérateur de décomposition », *SCOLIA* 5, p. 109-130.
- (éd.), 2009. *Constructions et interprétations des systèmes corrélatifs* (= *Langages*, 174). Paris, Larousse.
- CHU Chauncey, 1983. *A Reference Grammar of Madarin Chinese for English Speakers*. Peter Lang.
- , 1998. *A Discourse Grammar of Mandarin Chinese*. New York, Peter Lang.
- CORMINBOEUF Gilles, 2009. *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*. Bruxelles, De Boek-Duculot.
- COYAUD Maurice. 1969. « Les phrases hypothétiques en chinois contemporain : problèmes de méthode ». *Word* 25, p. 87-103.
- CULIOLI Antoine, 1986. « Stabilité et déformabilité en linguistique » (= CULIOLI 1990).
- , 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation - I*. Paris-Gap, Ophrys.
- DENIZOT Camille, 2013. « Le cas des systèmes hypothétiques coordonnés du grec ancien », in Colette Bodelot et al. (éds.), *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal.
- DESCLÉS Jean-Pierre et Zlatka GUENTCHÉVA, 2011. « Référentiels aspecto-temporels : une approche formelle et cognitive appliquée au français ». *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CVI/1, p. 95-127.

- DIK Simon C. 1989, *The theory of Functional Grammar, I*. Dordrecht, Foris Publications.
- DUCROT Oswald, 1972. *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Paris, Hermann.
- , 1973. *La preuve et le dire*. Paris, Editions de minuit.
- DUNKEL George E., 2014. *Lexikon der indogermanischen Partikeln und Pronominalstämme, I-II*. Heidelberg, Winter.
- DUVAL Marc, 2003. *Le problème de l'interrogation indirecte totale d'après ses marques (en français, anglais et coréen) : étude contrastive et typologique*, Thèse Paris-Sorbonne, dir. A. Lemaréchal.
- , 2009. *L'interrogation indirecte totale en coréen. Comparaison avec le français et l'anglais*. Paris-Gap, Ophrys.
- FAUCONNIER Gilles, 1984. *Espaces mentaux*. Paris, Editions de Minuit.
- FENG Li, 2001. *L'emploi adverbial des verbes de qualité et des homonymes en chinois moderne*. Paris, l'Harmattan.
- FRUYT Michèle, 1987. « Interprétation sémantico-référentielle du réfléchi latin », *Glotta*, 65, p. 204-221.
- GIVÓN Talmy, 1983 (éd.). *Topic Continuity in Discourse : Quantified Cross-Language Studies*. Amsterdam, Benjamins.
- , 1984-1989. *Syntax I-II*. Amsterdam-Philadelphia, Benjamins.
- HAGÈGE Claude, 1978. « Intonation, fonctions syntaxiques, chaîne-système, et universaux des langues ». *BSLP*, LXXXVIII/1, p. 1-48.
- , 1986. *La langue palau. Une curiosité typologique*. München, Fink.
- HAIMAN John, 1978. Conditionals are topics. *Language*, 59, p. 781-819.
- ILJIC Robert, 2014. « Modal verbs and conditional sentences (a case study from Chinese) », comm. aux XXVIème Journées de linguistique d'Asie orientale, Paris.
- JOSEPHS Lewis S., 1975. *Palauan Reference Grammar*. Honolulu, The University Press of Hawaii.
- LAMBERTERIE Charles de, 1990. *Les adjectifs grecs en -ος. Sémantique et comparaison*. Louvain, Peeters.
- LEMARÉCHAL Alain, 1983. « Sur la prétendue homonymie des marques de fonction : la superposition des marques », *BSLP* LXXVIII/1, p. 53-76.
- , 1986. « Syntaxe, morphologie et genèse de la forme dite « hypothétique » du palau ». Paris, *Cahiers de linguistique. Asie orientale*, 15/1.
- , 1989. *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paqris, PUF.
- , 1991. *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*. Paris, Editions du CNRS.
- , 1995. « Actants et arguments ? », in Fr. Madray-Lesigne et J. Richard-Zapella (éds.), *Lucien Tesnières aujourd'hui*. Paris-Louvain, Peeters, p. 165-174.
- , 1996a. « Causatifs et voix dans les langues des Philippines et de Formose et en malgache », Strasbourg, *SCOLIA*, 7, p. 129-167.
- , 1998a. *Etudes de morphologie en (f(x,...))*. Paris, Peeters
- , 1998b. « Théories de la transitivité ou théories de la valence : le problème des applicatifs », in A. Rousseau (éd.), *La transitivité*. Lille, Presses du Septentrion, p. 203-218)
- , 2010. *Comparative Grammar and Typology. Essays on the Historical Grammar of the Austronesian Languages*. Leuven-Paris-Walpole, MA, Peeters.
- , 2014. « Typologie de la complémentation : la linguistique de la diversité des langues prise entre ethnocentrisme et abstraction », *BSLP* CIX/1, p. 1-87.
- , à paraître, « Le latin *ab urbe condita* à la lumière de la surdéclinaison du kayardild, langue aborigène d'Australie », in M. Monnet et al. (éds.) *Mélanges ... Soutet*. Paris, Presses Universitaires de la Sorbonne.
- LE PESANT Denis et Michel MATHIEU-COLAS (éds.), *Les classes d'objets (= Langage*, 131). Paris, Larousse.

- « *Le petit Ricci* » = 2005, *Dictionnaire français de la langue chinoise*, préparé par l'Institut Ricci, Paris.
- LI Paul N. et Sandra A. THOMPSON, 1981. *Mandarin Chinese. A Functional Reference Grammar*. Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press.
- LOAR Jian Kang, 2011. *Chinese Syntactic Grammar. Functional and Conceptual Principles*. New York, Peter Lang
- LU Peng, *Les phrases complexes en chinois. Les circonstancielle*s. Pékin, Foreign Language Press.
- LU Shuxiang & al., 1980. *Xiàndài hànyǔ bābāicǐ* (« 800 mots du chinois contemporain »), Pékin, The Commercial Press.
- LYONS John, 1977. *Semantics I-II*. Cambridge, Cambridge University Press.
- MA Zhen, 1988. *Petite grammaire pratique du chinois. Une description structurale de la syntaxe chinoise*, traduite et présentée par B. Niederer, 1994. Paris, Peeters.
- MARTIN Robert, 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris, Klincksieck.
- , 1983. *Pour une logique du sens*. Paris, PUF.
- , 1987. *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles, Mardaga.
- MATHYS Audrey, 2011. « Le sigma adverbial en grec ancien, distribution et fonction », *LALIES* 31, p. 237-319.
- , 2013. *Le neutre adverbial en grec ancien : morphologie, syntaxe et sémantique* (thèse de l'Université de Paris-Sorbonne, dir. Ch. de Lamberterie, soutenue le 23 novembre 2013).
- , 2014. « Plusieurs procédés pour dériver un adverbe d'un adjectif : étude des facteurs de distribution à partir des exemples du grec ancien et du vieil islandais », communic. faite le 6 mars 2014 à l'École Pratique des Hautes Etudes (séminaire d'A. Lemaréchal).
- McMANUS Edwin G. et Lewis S. JOSEPHS, 1977. *Palauan-English Dictionary*. Honolulu, The University Press of Hawaii.
- MEYER-LÜBKE Wilhelm, 1890-1900. *Romanische Grammatik*, I-IV. Leipzig, Welter (trad. fr. *Grammaire des langues romanes*, I-IV. Paris, 1890-1904, Paris, Welter).
- MOREL Marie-Annick et Laurent DANON-BOILEAU, 1998. *La grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris-Gap, Phrys.
- MOSSÉ Fernand 1945, *Manuel de l'anglais du Moyen Age*, Paris, Aubier.
- MULLER Claude, 1994. « Combien faut-il distinguer de *si* ? », in A. H. Ibrahim (éd.), *Supports, opérateurs, durées*, p. 185-206.
- , 1996, *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.
- NAESS Astrid et Even HOVDHAUGEN, 2011. *A Grammar of Vaeakau-Taumako*, Berlin-Boston, Mouton de Gruyter.
- NØLKE Henning, 1983. *Les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse*. Copenhague, Akademisk Forlag.
- , 1990, éd.). *Classification des adverbes* (= *Langue française*, 88). Paris, Larousse.
- OBENAUER et ZRIBI-HERTZ (éds.), 1992. *Structures de la phrase et théorie du liage*. Paris, Presses universitaires de Vincennes.
- PARIS Marie-Claude, 1989. « Condition suffisante et condition nécessaire : marqueurs et corrélateurs », in *Linguistique et linguistique chinoise. Quelques exemples d'argumentation*, p. 81-98 (= « Marqueurs et corrélateurs hypothétiques en mandarin », *Verbum* VI, 1983, p. 327-342)
- , 1999. « Condition et conditionnelles en chinois contemporain ». Paris, *Cahiers de linguistique. Asie orientale*, 28/2, p. 227-251.
- , 2000. « Subordination adverbiale et conditionnelles en chinois contemporain », *Lalies*, 22. Paris, Editions ENS ruec d'Ulm, p. 23-41.
- PÄTZOLD Klaus, 1968. *Die Palau-Sprache und ihre Stellung zu anderen indonesischen Sprachen*. Berlin, Reimer.

- PETIT Daniel, 1999. \*Sue- en grec ancien : la famille du pronom réfléchi. *Linguistique grecque et comparaison indo-européenne*. Leuven-Paris, Peeters.
- , 2013. « Autour du lithuanien *idant* : les origines de la subordination ». *BSLP* CVIII/1, p. 29-81.
- PEYRAUBE Alain, 1999. « Historical Change in Chinese Grammar », *Cahiers Linguistiques Asie Orientale*, 28/21, p. 177-226.
- REBUSCHI Georges, 2001. « Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte », *BSLP* XCVI, p. 23-60.
- , 2002. « Coordination et subordination. Deuxième partie : vers la co-jonction généralisée », *BSLP* XCVII, p. 37-94.
- REHG Kenneth L., 1981. *Ponapean Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- SCHACHTER Paul et Fe T. OTANES, 1971. *Tagalog Reference Grammar*. Los Angeles, University of California Press.
- SHEN Jiaxuan, 2006. *Rènzhī yǔ hànyǔ yǔ-fǎ yán-jiū* (“Studies of cognitive grammar in Chinese”), Shangwu Yinshuguan (The Commercial Press), Pékin.
- TAI James H.-Y., 1989. “Toward a Cognition-Based Functional Grammar of Chinese”, in J. Tai et Fr. Hsueh (éds.) *Functionalism and Chinese Grammar*. Setton Hall, CTLA, p. 227-244.
- TESNIÈRES Lucien, 1953. *Esquisse d'une syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.
- , 1959. *Eléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.
- TOUTAIN Anne-Gaëlle, 2012. « Montrer au linguiste ce qu'il fait ». *Une analyse épistémologique du structuralisme européen (Hjelmslev, Jakobson, Martinet, Benveniste) à dans sa filiation saussurienne*. Thèse de le l'Université Paris-Sorbonne (en ligne).
- , 2013. *La rupture saussurienne. L'espace du langage*. Paris, l'Harmattan.
- , 2015. *La problématique phonologique. Du structuralisme linguistique comme idéologie scientifique*. Paris, Classiques Garnier.
- TRAUGOTT Elisabeth et al., 1986. *On conditionals*, Cambridge, CUP.
- VOGÜE Sarah de, 2001. « L'épilangue au pied de la lettre. A propos du concept grammatical de condition ». Paris, *Au gré des langues*, 16, p. 93-118.
- , 2004. « Si, au centre et aux marges de la condition », in C. Hare (éd.). Paris, L'Harmattan, p. 85-117.
- WODKO Dagmar S., Britta IRSLINGER et Carolin SCHNEIDER, 2008. *Nomina im Indo-germanischen Lexikon*. Heidelberg, Winter.
- XIAO Lin, à paraître. “Iconicity of sequence in Chinese serial verb constructions”.
- YANG Bojun et HE Leshi, 1992. *Gǔ hànyǔ yǔfǎ jíqí fāzhǎn* (“A Grammar of Ancient Chinese and its development”). Beijing, Yuwen Chubanshe.

SUMMARY. — *Like complement clauses (Lemaréchal 2014) and relative clauses, conditional clauses and protasis-apodosis systems in general have no need for segmental markers. Non-segmental markers – sequential, integrative or categorial markers – are sufficient. Segmental markers that can be associated with protasis-apodosis systems, or with indirect yes-no questions (Lat. and Fr. si, Greek ei, English if), only designate one facet of the complex relationships that they mark, by synecdoche it might be said (Lemaréchal 1998). The almost complete opacity, synchronically speaking, of markers like si ('if') is precisely what allows them to take on various roles, functioning, in perfect accordance with Saussurian principles, in opposition to other markers such as quand ('when'), on the one hand, or au cas*

où ('in case'), dans l'hypothèse que ('in the event that'), on the other hand. Notwithstanding, they may conserve certain constituent semes over millennia, as is the case for \*se-i (> lat. sī) and \*se-i + \*-ke (> lat. sīc) which inherit from the ipseity-identity seme associated with the proto-indoeuropean particle \*se the capacity to mark a relation of opposition between different or even contradictory universes of belief and discourse (R. Martin), as is necessary for the expression of any hypothesis or indirect yes-no question (if P or not) or for the production of adverbs of manner (e.g. "ainsi, comme ça" i.e. 'thus, in this way') which also imply a comparison between different universes of belief.

ZUSAMMENFASSUNG. — Wie die Objektsätze (Lemaréchal 2014) und die Relativsätze, können die Bedingungssätze und die Protasis-Apodosis-Systeme im allgemeinen ohne segmentale Merkmale auskommen ; die nicht-segmentalen Sequenz-, Integrations- und Kategorienmerkmale reichen aus. Die segmentalen Merkmale, die den Protasis-Apodosis-Systeme, den Bedingungssätzen, aber auch den geschlossenen Frage-sätzen (lat. und fr. si, gr. ei, eng. if) angeschlossen werden können, referieren auf die komplexen Beziehungen, die sie indizieren, nur durch eine ihrer Fassetten, die als Teil-Ganzes Beziehung modelliert werden kann (Lemaréchal 1999). Gerade die mehr oder weniger ausgeprägte synchronische Undurchsichtigkeit von solchen Merkmalen wie si ermöglicht die Übernahme verschiedener Rollen im Gegensatz zu anderen Merkmalen wie quand, einerseits, oder wie au cas où oder dans l'hypothèse que, andererseits, und operieren dabei vollkommen nach Saussures Vorstellung. Außerdem können sie, möglicherweise Jahrtausende lang, bestimmte konstituierende Seme beibehalten: das ist der Fall bei \*se-i (> lat. sī) und \*se-i + \*-ke (lat. sīc), die eine Eigenschaft des semantischen Ipseitäts-Identitäts-Merkmals der PIE Partikel \*se beibehalten, nämlich die Fähigkeit, verschiedene, ja selbst widerstreitende Glaubens- und Redewelten (R. Martin) entgegenzusetzen. Auf dieser Fähigkeit baut jeder Ausdruck eines Bedingungsgefüges auf, wie auch jeder geschlossenen Frage (ob P oder nicht), ebenso die Bildung von Adverbien der Art-und-Weise (so, auf solche Weise), die ihrerseits ebenfalls auf dem Vergleich zwischen verschiedenen Glaubenswelten beruhen.